UGSEL BRETAGNE

UGSEL
Éduquer... tout un sport !

SPORTS COLLECTIFS

2023 - 2024

Secrétariat territorial : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02 96 21 06 30 - Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh - Site : http://www.ugsel-bretagne.org

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE Breizh Bretagne · UGSEL Fédération Sportive Éducat de l'Enseignement Catholiq · Crédit Mutuel de Bretagne · CASAL SPORT · Liberté • Égalité • Fraternité République Française Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative · Ministère Éducation nationale jeunesse vie associative · Région Bretagne

PREAMBULE

Comme chaque année, la **C**ommission **S**portive **R**égionale de sports collectifs met à disposition ce livret pour informer au mieux les responsables d'équipes et les organisateurs de matchs sur les règles et règlements à respecter lors de nos tournois territoriaux de SPORTS COLLECTIFS.

Pour ce faire, ce document contient un maximum d'informations administratives et techniques présentées de façon synthétique afin de permettre à chaque équipe de vivre son tournoi dans les meilleures conditions d'organisation et de partage avec ses adversaires et l'Ugsel Bretagne.

Cependant, il ne représente qu'un support complémentaire aux sites de l'Ugsel Bretagne et de l'Ugsel nationale. En effet, un certain nombre d'informations ne figurent pas ici pour éviter d'alourdir inutilement ce livret mais aussi et surtout, pour s'assurer que ce sont bien les textes valides que chacun téléchargera au moment opportun pour s'assurer une entière maîtrise de la compétition dans laquelle il est engagé. Il s'agit notamment des :

- règlements nationaux qui sont applicables au territoire lorsqu'il n'existe pas de texte territorial.
- feuilles de matchs.

Les cas non prévus dans le présent livret relèvent de la compétence de la Commission Sportive Régionale de SPORTS COLLECTIFS.
Contacter le secrétariat territorial.

La CSR sports collectifs se réserve le droit de modifier à tout moment les règles générales établies si cela est nécessaire pour répondre à des contraintes ou impératifs ponctuels.

SOMMAIRE

Préambule ..... p 3
Sommaire ..... p 4

Formation des Jeunes Officiels :

- Organisation ..... p 6
- Fiche d'évaluation du Jeune Officiel ..... p 8
- Extrait des règlements nationaux ..... p 10

Généralités :

- Informations générales (licence, droit d'exploitation à l'image) ..... p 14
- Règles générales (catégories d'âge, regroupement, mixité, certificat médical) ..... p 16
- Présentation des formules de championnats ..... p 18
- Organisation territoriale de l'Ugsel Bretagne et de la CSR sports collectifs ..... p 20
- Qualifications territoriales ..... p 30
- Qualifications nationales ..... p 31

Dossier Participant :

- Démarches et consignes à respecter ..... p 36

Dossier Organisateur :

- Tâches et rôles ..... p 40

Règlements techniques – présentation synthétique :

- Tableau synoptique des règles de Basket C/J ..... p 48
- Tableau synoptique des règles de Basket B/M ..... p 49
- Tableau synoptique des règles de Hand C/J ..... p 50
- Tableau synoptique des règles de Hand B/M ..... p 51
- Tableau synoptique des règles de Volley C/J ..... p 52
- Tableau synoptique des règles de Volley B/M ..... p 53
- Tableau synoptique des règles de Futsal C/J ..... p 54
- Tableau synoptique des règles de Futsal B/M ..... p 55
- Tableau synoptique des règles de Foot C/J ..... p 56
- Tableau synoptique des règles de Foot B/M ..... p 57
- Tableau synoptique des règles de Rugby C/J ..... p 58
- Tableau synoptique des règles de Rugby B/M ..... p 59
- Tableau synoptique des règles de Trisports collectifs MF/MG ..... p 60
- Tableau synoptique des règles de Trisports collectifs BF/BG ..... p 61
- Règlement territorial de Handball BF/BG ..... p 62

Imprimés de gestion des matchs et résultats : ..... p 66

- Inscription des équipes ..... p 67
- Organisation des tournois à 16 équipes (volley – formule unique) ..... p 72
- Organisation des tournois à 12 équipes (volley – formule unique) ..... p 78
- Organisation des tournois à 9 équipes (formules longue et courte) ..... p 84
- Organisation des tournois à 8 équipes (formules longue et courte) ..... p 93
- Organisation des tournois à 7 équipes (formules longue et courte) ..... p 99
- Organisation des tournois à 6 équipes (formules longue, intermédiaire et courte) ..... p 105
- Organisation des tournois à 5 équipes (formules longue et courte) ..... p 113
- Organisation des tournois à 4 équipes (formules longue et courte) ..... p 117
- Organisation de tournois à 3 équipes (formule unique) ..... p 121

Tous les règlements, les documents et les imprimés sont disponibles sur le site internet de l'Ugsel Bretagne : http://www.ugsel-bretagne.org"

UGSEL BRETAGNE

Futsal

Volley

Hand-Ball

Jeune

SPORTS COLLECTIFS

Officiel

Rugby

Football à 11

Trisports

Basket

Football à 7

UGSEL

Éduquer... tout un sport !

Année **2023-2024**

FORMATION « JEUNES OFFICIELS »

L'UGSEL a réalisé un livret de suivi de formation « Jeune Officiel » qui présente les différentes étapes de la formation. Ce livret est téléchargeable sur le site internet de l'UGSEL :

http://ugsel.org/competitions/jeunes-officiels

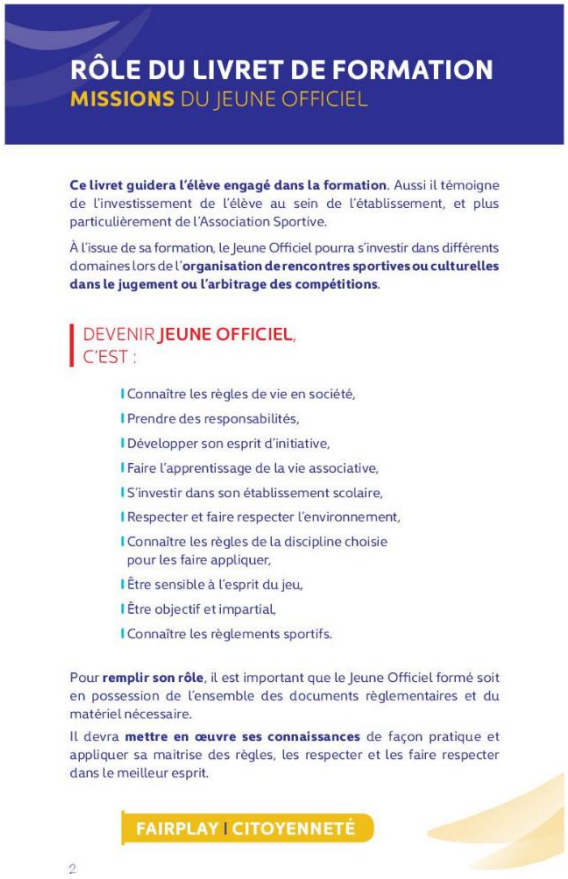

RÔLE DU LIVRET DE FORMATION
MISSIONS DU JEUNE OFFICIEL

Ce livret guidera l'élève engagé dans la formation. Aussi il témoigne de l'investissement de l'élève au sein de l'établissement, et plus particulièrement de l'Association Sportive.

À l'issue de sa formation, le Jeune Officiel pourra s'investir dans différents domaines lors de l'**organisation de rencontres sportives ou culturelles dans le jugement ou l'arbitrage des compétitions.**

DEVENIR **JEUNE OFFICIEL**, C'EST :

- Connaître les règles de vie en société,
- Prendre des responsabilités,
- Développer son esprit d'initiative,
- Faire l'apprentissage de la vie associative,
- S'investir dans son établissement scolaire,
- Respecter et faire respecter l'environnement,
- Connaître les règles de la discipline choisie pour les faire appliquer,
- Être sensible à l'esprit du jeu,
- Être objectif et impartial,
- Connaître les règlements sportifs.

Pour **remplir son rôle**, il est important que le Jeune Officiel formé soit en possession de l'ensemble des documents règlementaires et du matériel nécessaire.

Il devra **mettre en œuvre ses connaissances** de façon pratique et appliquer sa maîtrise des règles, les respecter et les faire respecter dans le meilleur esprit.

FAIRPLAY | CITOYENNETÉ

2

1 – La formation commence dans l'établissement par l'investissement des jeunes dans leurs associations sportives.

2 – L'enseignant EPS de l'établissement assure la formation de ses élèves aux différents rôles possibles : animateur, organisateur et jeune officiel.

3 – Pour compléter sa formation, l'élève juge sur les différentes manifestations organisées dans son établissement et sur les compétitions de district ou de secteur. C'est l'enseignant EPS qui valide ces formations.

4 – L'élève qui est passé par ces étapes peut ensuite juger à un niveau départemental encadré par les enseignants EPS spécialistes présents sous la responsabilité du président de la CSD concernée. C'est le responsable de CSD qui valide alors la formation.

5 – À la suite de cette formation, le responsable de CSD dresse une liste départementale des officiels élèves formés qu'il adresse à son secrétariat départemental.

6 – Les comités départementaux font suivre les listes au secrétariat territorial qui les centralise avant de les adresser pour validation au responsable territorial. Les élèves ainsi formés peuvent juger sur une compétition territoriale.

7 – Quand le responsable territorial a validé les listes et à l'issue de la compétition territoriale sur laquelle l'élève a jugé, le secrétariat territorial adresse par courrier aux établissements concernés la licence « jeune officiel » de l'élève qui peut alors assurer ses fonctions au niveau national.

8 – Dans le cas d'une formation territoriale mise en place avec les responsables de commissions, le président de la CSR concernée attribue les licences « jeunes officiels » directement aux élèves présents à cette session de formation.

9 – Chaque élève apte à juger au niveau régional reçoit le tee-shirt « Jeune Officiel » disponible dans les comités départementaux.

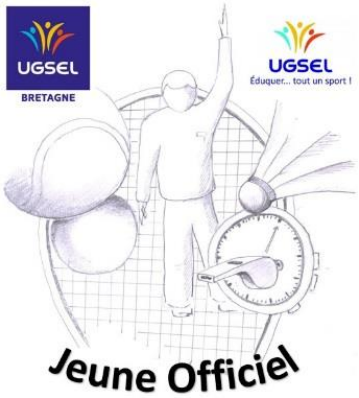

<u>Stages nationaux de formation « Jeune Officiel »</u> :

- Basket / Hand / Volley / Futsal / Football : du 29 novembre au 2 décembre 2023 à Bourges (18)
- Rugby : du 29 novembre au 2 décembre 2023 à Marcoussis

Sports collectifs

Fiche d'évaluation du Jeune Officiel

(Fiche à adresser au Comité Départemental une fois complétée)

Nom : _____ Prénom :_____

Nom du Tuteur : _____

Lieu et date de la compétition : _____

Niveau de compétition (*) : *District – Départemental – Régional – National*

Sport / Activité : _____

Observations sur :	Qualificatifs :	Appréciations			
		Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Connaissances du règlement (gestes, coup de sifflet)	1				
	2				
	3				
Placement (juger, ne pas gêner)	1				
	2				
	3				
Relations avec les joueurs et les officiels	1				
	2				
	3				

Evaluation : 1 – Très satisfaisant 2 – Satisfaisant 3 - Insuffisant

Validation					
	Oui	☐	☐	☐	☐
	En cours d'acquisition	☐	☐	☐	☐
	non	☐	☐	☐	☐

Après le match le tuteur met une croix dans chaque rubrique.

Match 1 opposant : _____à_____ Match 2 opposant : _____à _____

Match 3 opposant : _____à_____ Match 4 opposant : _____à _____

Catégorie (*) : Benjamins / minimes / Cadets / Juniors Filles / Garçons

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Match 1	Match 2	Match 3	Match 4

(*) Barrer les mentions inutiles

Signature du Responsable de compétition : Signature du Tuteur :

FEUILLE de SUIVI JEUNE OFFICIEL

Rôle	Sport et Lieu	Niveaux	
Ex : Arbitre	*Sport* : Handball Lieu 1 : Guingamp Lieu 2 : Plouha Lieu 3 : _____ Lieu 4 : _____	District/secteur ■ Date : 08/02/2012 Nom : ETESSE Signature : 1)	Départemental ■ Date : 08/03/2012 Nom : THOUELIN Signature : 2)
		Régional ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature : 3)	National ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature : 4)
	Sport : Lieu 1 : _____ Lieu 2 : _____ Lieu 3 : _____ Lieu 4 : _____	District/secteur ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :	Départemental ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :
		Régional ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :	National ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :
	Sport : Lieu 1 : _____ Lieu 2 : _____ Lieu 3 : _____ Lieu 4 : _____	District/secteur ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :	Départemental ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :
		Régional ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :	National ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :
	Sport : Lieu 1 : _____ Lieu 2 : _____ Lieu 3 : _____ Lieu 4 : _____	District/secteur ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :	Départemental ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :
		Régional ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :	National ❑ Date : _____ Nom : _____ Signature :

1) signature du Prof EPS
2) signature du responsable de la CSD concernée
3) signature d'un membre de la CSR concernée
4) signature du président de la CSR concernée

JEUNES OFFICIELS
RAPPEL des REGLEMENTS NATIONAUX

.../...

ARTICLE 6 : LES JEUNES OFFICIELS

6.1. Definition du Jeune Officiel

Est considéré comme Jeune Officiel, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral).

Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national **Benjamin-ne, Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille,** (élite et promotionnel ou unique) et **les Juniors Garçons** (filière promotionnelle ou unique) et **Cadet-Junior Garçon Foot et Hand** (filière élite) doit présenter un jeune officiel.

En Foot Ball promotionnel, le jeune officiel doit être un arbitre central. De plus, l'équipe doit être en mesure de présenter un assistant (joueurs de l'équipe ou enseignant ou accompagnateur qui ne coache pas et différent de l'arbitre central)

Sa compétence devra être certifiée et validée au niveau UGSEL (territorial, ou national ou par un diplôme fédéral).
En **Junior Garçon** (filière élite) la présence d'un jeune officiel certifié à la suite d'un stage national UGSEL ou par un diplôme fédéral est possible.
Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée.

Le jeune officiel est à disposition de l'organisateur, il peut arbitrer, en fonction de ses compétences, des matchs de la filière élite ou promotionnel. Il doit être présent 20 minutes avant l'horaire du match pour lequel il est désigné.

6.2. Caution jeune arbitre et verification de la qualification

Excepté dans la catégorie Junior élite, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes.

Le non-dépôt en début de tournoi national entraine automatiquement match perdu pour l'équipe concernée, jusqu'à la mise en conformité au règlement

Cette somme sera utilisée pour moitié :

- À l'organisateur pour couvrir les frais des arbitres fédéraux (si besoin.)
- À l'UGSEL Nationale pour développer la formation et des actions en faveur des Jeunes Officiels.

Chaque équipe devra fournir avant la compétition, la qualification de son jeune officiel accompagnateur.

FUTSAL

Cette vérification de qualification est réalisée par un écrit et une mise en situation pratique lors du championnat national.

Elle se situe à 20 pts sur la grille de référence d'arbitrage et est délivrée par le responsable arbitrage ou le délégué sportif.

Lire : « En cas de non-présentation d'un JO.

6.3 Prise en charge financiere

Référence à la fiche de répartition des frais jury (en ligne sur le site)

Un jeune officiel convoqué par l'UGSEL Nationale peut couvrir une équipe de son territoire, dans ce cas l'équipe prend en charge tous les frais.

6.4 Championnat ELITE

Dans cette filière, le jeune officiel se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre.

6.5 Championnat PROMOTIONNEL ou UNIQUE

Pour toutes les catégories, le jeune officiel lorsqu'il officie est, autant que faire se peut, encadré par l'enseignant de l'équipe à laquelle il appartient. Cet enseignant peut en cas de nécessité demander un temps mort arbitre et intervenir lors des arrêts de jeu.
Un jeune officiel appartenant à l'établissement peut jouer. Si c'est un jeune officiel d'un autre établissement, il est intégré dans le nombre de joueurs maximum de l'équipe sans pouvoir jouer.

6.6 Niveau requis

6.6.1 Elite

	VB	BB	HB	FS	FB	RU
Cadet Cadette/Junior	JO +16	Région	Garçons : National U18G Filles : Région U18G ou U18F	U17 ligue (FB) Pas de diplôme spécifique jeune FFF	U19 Ligue ou 17 National	Stagiaire ou ACF (Arbitre en Cours de Formation)
Minime	Tout niveau fédéral+ jeune ayant suivi une formation scolaire territoriale					
Tri-sports Benjamin	Tout niveau fédéral + jeune ayant suivi une formation scolaire de quelque niveau que ce soit (départemental-régional ou national)					

Et s'ajoutent :
• Les jeunes officiels validés pour le niveau concerné lors d'un stage national,
• Les jeunes des sections sportives arbitrage de lycée ou collège dont leur formateur peut attester du niveau.

6.6.2 Promotionnel ou unique

Le niveau requis est celui d'une formation UGSEL du comité, du territoire ou nationale

6.7 En cas d'absence d'arbitre lors d'un match

L'absence d'un arbitre désigné ne peut en aucun cas motiver le report d'une rencontre de championnat UGSEL quel que soit le niveau auquel se dispute la compétition.

Si le ou les arbitres désignés sont absents à l'heure prévue ou après un délai raisonnable compatible avec les impératifs d'organisation :
• Il sera fait appel à tout arbitre officiel neutre présent,
• A défaut, il sera fait appel à tout arbitre officiel présent, le plus qualifié assurant l'arbitrage,
• A défaut, chaque équipe présentera une personne susceptible d'arbitrer.

Si la rencontre n'a pas lieu par défaut de présentation d'arbitre par les équipes, celles-ci perdront toutes les deux la rencontre.
La (ou les) personne(s) désignée(s) ne peut (peuvent) en même temps arbitrer et diriger une équipe.

6.8 VALIDATIONS DES JEUNES OFFICIELS (DIPLOME/ATTESTATION) ET OBLIGATIONS D'ARBITRAGE (PRESENCE ET QUALIFICATION)

A l'issue de chaque championnat, le responsable des JO délivrera une attestation post bac, reconnaissant les compétences minimums requises.

	ELITE	PROMO
	Obligation	**Obligation**
JUNIOR G	Non	Oui si Non caution de 300 € non restituée
CADETTE JUNIOR F	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
CADET JUNIOR G	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
CADET G	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
MINIME F	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
MINIME G	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
Tri Sports MINIME		Oui si Non pas de participation
Tri Sports BENJAMIN		Oui si Non pas de participation

Pour les championnats unifiés (suppression ELITE/PROMO) se référer aux règlements spécifiques

• obtenir une note supérieure à 30 points lors de son évaluation par le responsable des arbitres désigné par l'UGSEL pour la compétition

• répondre aux critères de niveau précisés par l'activité

6.9 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Trois filières de convocation aux championnats nationaux sont possibles :

• convocation après le stage national

• convocation avec une équipe de son territoire

• convocation après avoir été sélectionné par le comité d'organisation

La validation est acquise après évaluation selon les critères définis par l'activité.

.../...

(cf règlements généraux des sports collectifs disponibles sur le site internet de l'Ugsel nationale)

UGSEL
BRETAGNE

Futsal

Volley

Hand-Ball

Informations
SPORTS COLLECTIFS
Générales

Rugby

Football à 11

Trisports

Basket

Football à 7

UGSEL
Éduquer... tout un sport !

Année **2023-2024**

INFORMATIONS GENERALES

LICENCE

Extrait des règlements généraux :

ARTICLE 7 : LA LICENCE SPORTIVE

Conformément à l'article 12 des statuts de l'UGSEL Nationale et à l'article 11.1 des statuts des comités, la licence UGSEL est obligatoire pour participer aux activités de l'association sportive, à des activités inter-établissements et à des championnats organisés par l'UGSEL. Elle est exigée avant le début de tout championnat, par l'organisateur et/ou le délégué sportif.

La licence est annuelle et validée par le comité pour la durée de la saison sportive, du 1er septembre au 31 octobre de l'année scolaire suivante.

La participation aux championnats UGSEL est conditionnée à la présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo ou numérique sur Ugselnet, qui fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Tout licencié participant à une compétition de l'UGSEL représente l'Association sportive de son établissement.

IMPORTANT

Tout élève doit obligatoirement être licencié avant les épreuves qualificatives de comité ou de territoire lorsqu'elles ont lieu.
En l'absence d'une organisation d'épreuve de qualification territoriale, la date limite d'organisation territoriale figurant au calendrier national de l'année en cours vaut date limite pour la prise de licence.

Toute demande de licence pour une participation aux Championnats Nationaux après la date limite qualificative du territoire sera refusée.

Pour obtenir les licences, chaque Intervenant AS doit se connecter à l'application Ugselnet à l'aide de ses identifiants.
Lors de la 1ère connexion ou en cas de difficulté,
PENSER à TELECHARGER la documentation destinée aux Intervenants AS et suivre pas à pas la démarche.
Si cela ne suffit pas, contacter le secrétariat de son comité.

A l'attention des ENSEIGNANTS

Nous vous demandons de réfléchir sur l'ampleur des risques que vous faites prendre à votre Chef d'Etablissement, à vous-même, aux élèves et à l'organisateur (c'est-à-dire l'UGSEL), lorsque vous faites participer des joueurs non licenciés, en cas d'accident.

A l'attention des CHEFS D'ETABLISSEMENTS

Les élèves de votre établissement doivent être licenciés pour toute participation à une compétition. Dans le cas contraire et en cas d'accident, les assurances ne couvrent pas les frais. Toutes les assurances des écoles ne garantissent pas obligatoirement les activités exercées par l'association sportive, vous devez vous en informer.

Président de l'Association Sportive de votre établissement, vous engagez votre responsabilité dans le domaine des renseignements (état civil, assurances) fournis au Comité Départemental Ugsel qui homologue les licences.

DROIT D'EXPLOITATION D'IMAGE

Devant la complexité des droits d'exploitation des informations, notamment des photos, depuis l'arrivée d'internet et la création des sites, voici un rappel à la loi :

Ceci concerne les photos prises durant les compétitions ou manifestations organisées par l'UGSEL et qui sont ensuite mises en ligne sur un site internet UGSEL ou exploitées pour annoncer d'autres compétitions (affiches, livrets départementaux ou régionaux, etc…).

☛ La loi de référence est celle relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives (n°84. 610 du 16 juillet 1984 – article 18-1).

☛ Le champ d'application de ce texte a été précisé par un arrêté important de la Cour de Cassation, en date du 17 mars 2004.

Il en ressort que
"L'organisateur d'une manifestation sportive est propriétaire des droits d'exploitation, notamment pour la diffusion de clichés réalisés à cette occasion".

Il convient d'informer les élèves qui prennent une licence
et qui participent aux compétitions UGSEL de cette disposition.

La législation est différente pour l'usage des photographies scolaires.

ugselbretagnesportscollectifsugselbretagnesportscollectifsugselbretagnesportscollectifs

Année **2023-2024**

REGLES GENERALES

CATEGORIES D'ÂGE

Les années correspondant aux catégories d'âge sont précisées dans les règlements généraux nationaux publiés chaque année et disponibles sur le site internet de l'Ugsel nationale.

Pour les 2 années à venir, les catégories d'âge sont les suivantes :

CATEGORIES	2023 / 2024	2024 / 2025
Junior, gars et fille	2004/2005/2006	2005/2006/2007
Cadet, gars et fille	2007/2008	2008/2009
Minime, gars et fille	2009/2010	2010/2011
Benjamin, gars et fille	2011/ 2012	2012/ 2013
Poussin, gars et fille	2013/2014	2014/2015

Dans tous les sports, les élèves de la catégorie poussine (2 années) et inscrits dans un collège de l'enseignement du second degré sont autorisés à participer aux épreuves de la catégorie benjamin sous réserve de fournir, à l'appui de leur licence, un certificat de scolarité et un certificat d'aptitude médicale.

REGROUPEMENT DES CATEGORIES D'ÂGE

REGROUPEMENT :

- Les catégories cadette et junior fille sont regroupées en catégorie unique.
- **En HAND et FOOT Elite** : les catégories cadet et junior gars sont regroupées en catégorie unique.

INTEGRATION DES SENIORS :

Les joueurs séniors ne peuvent plus participer aux championnats nationaux sauf en qualité de jeune officiel.

SUR-CLASSEMENT :

- Les licenciés d'une catégorie d'âge inférieure, d'une année seulement, sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle.
- Dans ce cas, le joueur devra OBLIGATOIREMENT présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer.

DOUBLE SUR-CLASSEMENT :

- Le double sur-classement n'est possible que pour les :
  - Minimes Filles 2ème année dans la catégorie unique Cadettes/Juniors Filles
  - Minimes gars 2ème année en Cadet/Juniors Elite Hand et Foot.
- Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de double sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer, et délivré par un médecin spécialiste de la médecine du sport.

LIMITE DU NOMBRE DE SURCLASSES :

- Le sur-classement (simple ou double cumulés) est autorisé dans les limites suivantes :

	BB	HB	VB	FU	FB	RY	TS
ELITE	2	2		2	4	2	-
PROMO	1	2		2	2	2	2
UNIQUE			2				

Ce nombre correspond aux joueurs inscrits lors de l'engagement via Usport.

MIXITE

Pour les 2 championnats ELITE et PROMOTIONNEL, les féminines sont autorisées à intégrer des équipes masculines dans les catégories BENJAMINS et MINIMES (filles et gars) sans toutefois pouvoir participer dans la catégorie supérieure.

La mixité est interdite pour les catégories CADETS et JUNIORS (filles et gars).

CERTIFICAT MEDICAL

Depuis la rentrée 2016, le certificat médical n'est plus obligatoire pour les "activités physiques et sportives volontaires".

UNE EXCEPTION à CETTE REGLE :
Le certificat médical est OBLIGATOIRE pour la pratique du RUGBY à XV et à VII.

Extrait du dernier BO relatif à ce point :
Article A231-1: Modifié par Arrêté du 9 juillet 2018
«8° Pour la pratique du rugby à XV et à VII :
« a) De 12 à 39 ans, en compétition ou hors compétition, une attention particulière est portée sur :
« – l'examen cardio-vasculaire ;
« – l'examen du rachis ;

RAPPEL : Le certificat de sur-classement est obligatoire et ce dernier doit être mentionné sur la licence.

Année **2023-2024**

PRESENTATION DES CHAMPIONNATS

CONCEPT NATIONAL des SPORTS COLLECTIFS

Sur l'ensemble des sports collectifs, l'Ugsel organise 3 types de championnats :

- Un **championnat ELITE** ouvert à tous les établissements et obligatoire à toutes sections sportives déclarées MEN ou fédérale.
- Un **championnat PROMOTIONNEL** où **ne peuvent pas** participer :
  - Un établissement qui aura réalisé une 1ère ou 2nde place aux nationaux PROMOTIONNEL dans une catégorie d'âge devra, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE, l'année suivante, dans la même catégorie d'âge.
  - les élèves inscrits dans une section sportive déclarée MEN ou fédérale,
  - les élèves bénéficiant d'horaires aménagés,

  Les élèves qui répondent aux conditions ci-dessus, et qui s'engagent en promo dans leur territoire ne pourront prétendre à une qualification aux championnats nationaux.
  Une liste complémentaire des élèves inscrits en section ou horaires aménagés sera demandée au chef d'établissement.
- Un **championnat UNIQUE** ouvert à tous les établissements = Volley.
  (Les cas particuliers du futsal et rugby MF/CJF à championnat unifié et le foot CJF ne sont pas traités ici. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement.)

Attention : les lycées ayant des classes à option EPS, donc proposant 2 activités pour le CCF, sont autorisées à participer au **championnat PROMOTIONNEL**.

Tableau récapitulatif des possibilités d'engagement :

Etablissement	ELITE	PROMOTIONNEL	UNIQUE
Avec horaires aménagés (section sportive ou option sport)	X	X **Uniquement pour les élèves non-inscrits en SS ou horaires aménagés**	X
Avec option EPS	X	X	X
Association sportive	X	X	X

Pour rappel, un établissement scolaire ne peut avoir qu'une équipe qualifiée aux finales nationales. Si au niveau territorial, plusieurs équipes sont engagées, seule celle du championnat ELITE pourra être qualifiée pour les phases nationales.

Il appartient à chaque établissement concerné par ces championnats nationaux de se connecter sur le site internet de l'Ugsel nationale : www.ugsel.org pour prendre connaissance des informations, télécharger les documents mis à disposition et connaître les consignes et délais à respecter.

ATTENTION :

Une équipe qui aura réalisé une des 2 premières places aux nationaux PROMOTIONNEL devra, pour prétendre à une qualification aux finales nationales, s'inscrire en ELITE l'année suivante dans la même catégorie d'âge.

Une équipe qui réalise un podium en ELITE ne peut s'engager en PROMO l'année suivante dans la même catégorie.
Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation de cette place.

CHOIX (au-delà de la règle précédente définissant les obligations) :

ELITE ou PROMOTIONNEL ?

Faire appel au bon sens.

L'engagement dans un championnat promotionnel doit être basé sur l'appréciation lucide de l'esprit de ce championnat, qui doit s'adresser à des "pratiquants d'AS".

Des établissements n'ayant pas de sections sportives mais qui ont des élèves voire une équipe qui ont une pratique de "performance" en dehors de l'AS doivent "jouer le jeu" d'une inscription en ELITE.

Il est très difficile d'élaborer des règles précises en dehors de la présence ou non d'une section sportive. Seul le respect de l'esprit d'équité, d'équilibre des forces qui permet de progresser, permettra une pérennisation de ce dispositif qui répond à une demande des enseignants et correspond au projet éducatif de notre institution.

Année **2023-2024**

ORGANISATION TERRITORIALE

Commission Sportive Régionale de SPORTS COLLECTIFS

RESPONSABLES TERRITORIAUX / REPRESENTANTS NATIONAUX		
Sylvain THEBAULT et Aude VERDY		
RESPONSABLES DEPARTEMENTAUX		
Dpts	**NOMS – Prénoms**	**Adresses professionnelles**
22 volley	**GEFFROY Anne**	Sacré Coeur - 22000 SAINT BRIEUC Tél : 02.96.68.58.00 Courriel : annegeffroy57@gmail.com
22 Futsal	**OFFREDO Antoine**	Saint Charles La Providence – 22000 SAINT BRIEUC Tél : 02.96.94.02.46 Courriel : antoine.offredo@gmail.com
29	**VERDY Aude**	Les 2 Rives - 29419 LANDERNEAU Tél : 02.98.85.12.55 Courriel : averdy@les-2-rives.fr
29	**MARC Christian**	UGSEL 29 – 29000 QUIMPER Tél : 02.98.98.75.60 Courriel : christian.marc@e-c.bzh
35 hand	**BRIHAULT Fanch**	St Louis Marie – 35160 MONTFORT SUR MEU Tél : 02.99.09.01.33 Courriel : fbrihault@gmail.com
35 Référent JO Volley	**GEFFROY Bruno**	Saint Martin (Quartier Sainte Anne) - 35706 RENNES Tél : 02.99.65.10.08 Courriel : bgeffroyclubdes5@gmail.com
35	**THEBAULT Sylvain**	Assomption - 35019 RENNES Tél : 02.99.36.31.76 Courriel : s.thebault@assomption.bzh
35 rugby	**MOTTIN Thomas**	Saint Vincent Providence - 35065 RENNES Tél : 02.99.84.81.00 Courriel : tommottin@yahoo.fr
35	**BLOCH Ophélie**	UGSEL 35 – 35000 RENNES Tél : 02.99.63.91.91 Courriel : technique@ugsel35.fr
56	**GUILLARD Erwan**	Saint Jean Baptiste - 56610 ARRADON Tél : 02.97.06.33.57 Courriel : erwan.guillard@wanadoo.fr
56	**GEFFROY Yann**	Saint Gildas - 56404 BRECH Tél : 02.97.24.21.55 Courriel : yann.geffroy@e-c.bzh

ORGANISATION de la CSR SPORTS COLLECTIFS

Pour assurer l'organisation des championnats territoriaux de sports collectifs, la CSR est organisée de la manière suivante :

- Les engagements de tous les sports collectifs et toutes les catégories se font sur Usport. La date limite d'engagement est fixée au 9 OCTOBRE 2023.
- La réunion CSR est programmée le 12 OCTOBRE 2023 pour étudier :
  - les engagements C/J : élaboration des calendriers territoriaux (dates, lieux, organisateurs) et détermination des phases départementales pour les sports/catégories le nécessitant.
  - les engagements B/M : pour la 1ère fois cette année, la CSR a statué sur le nombre d'équipes qualifiées par sports/catégories aux tournois territoriaux :
    - En BF/BG : la règle est inchangée : les tournois territoriaux sont prévus à 8 équipes à raison de 2 équipes qualifiées/comité.
    - En MF/MG : il est tenu compte du nombre d'équipes inscrites sur Usport au 11/10/23 pour déterminer le nombre d'équipes qualifiées et leur répartition/comités.
- Une 2nde réunion CSR est programmée le 22 FEVRIER 2024 pour gérer plus précisément les tournois B/M à venir et trisports collectifs B/M en tenant compte de l'évolution des engagements.
- Une 3ème réunion CSR peut être prévue en fin de saison pour faire le bilan de la saison avant la réunion de fin d'année.
- CSR de fin d'année : MERCREDI 12 JUIN 2024.

DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES

La plateforme incontournable de diffusion des informations sportives est le site internet de l'Ugsel Bretagne : www.ugsel-bretagne.org.

En début d'année, tout est mis en œuvre pour que cet espace d'information contienne le maximum de renseignements en fonction des données connues au moment de la publication.

Il est très important de le consulter régulièrement, jusqu'à la veille des compétitions pour prendre connaissance en temps réel des éventuelles évolutions.

En effet, pour diverses raisons, l'Ugsel Bretagne est parfois amenée à modifier son calendrier ou les lieux de compétitions en cours de saison. Les informations diffusées en début d'année peuvent donc devenir caduques.

Sont ainsi consultables via le site internet :

- Les circulaires et tout autre document nécessaires à la bonne organisation des participants et des organisateurs aux championnats. Tout est mis en œuvre pour assurer la parution des calendriers définitifs entre 15 et 10 jours avant les compétitions.
- Les classements territoriaux dès communication des résultats par les organisateurs/trices.
- Les équipes qualifiées aux tournois nationaux.
- Toute autre information devant être portée à la connaissance des équipes engagées.

En complément, le secrétariat territorial peut expédier (en fonction du temps dont il dispose) des courriels ciblés aux établissements pour leur annoncer la mise en ligne des circulaires définitives, des qualifications, des modifications importantes d'informations et des résultats (liste non exhaustive).

Les courriels peuvent être adressés conjointement aux établissements et aux professeurs concernés (lorsque l'adresse personnelle est connue).

LA REGLE ABSOLUE RESTE LA CONSULTATION REGULIERE DU SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE.

ORGANISATION TERRITORIALE SPORTIVE

EQUIPES PARTICIPANTES :

LYCEES :
Les engagements sont traités au niveau territorial et la CSR détermine les formules en fonction du nombre d'équipes inscrites.

COLLEGES :
A l'issue des phases départementales, 2 équipes/comité maxi sont qualifiées aux tournois territoriaux. En cas de participation insuffisante dans 1 ou plusieurs comités pour atteindre ce chiffre, des quotas complémentaires pourront être attribués aux autres comités.
Si les tournois BF/BG restent organisés par un comité, en revanche, les tournois MF/MG seront désormais implantés en fonction des équipes qualifiées.

FORMULES :

LYCEE :

1. Lorsque le nombre d'engagements dans un sport le permet, la règle d'organisation retenue est :

   UNE JOURNEE TERRITORIALE UNIQUE CHEZ L'UN DES PARTICIPANTS QUALIFICATIVE AU TOURNOI NATIONAL

2. Si le nombre d'engagements dans un sport est trop élevé pour organiser d'emblée une journée territoriale, la CSR peut décider d'organiser en amont :
   - Soit des phases de poules.
   - Soit une phase départementale si le nombre d'engagements est particulièrement élevé dans un ou plusieurs comités,
   - Soit une phase interdépartementale si le nombre d'engagements par comités est faible.

   Dans tous ces cas, la CSR recherche la meilleure solution pour aboutir à un tournoi territorial le plus équilibré possible quant à la représentation des 4 comités.

3. Si le nombre d'équipe engagées sur le territoire par les 2 filières (élite et promo) est inférieur ou égal à 4, UN tournoi UNIQUE pourra être organisé.

COLLEGE :

1. Les tournois territoriaux sont organisés après des phases départementales qualificatives. La répartition des équipes est la plus équilibrée possible en fonction du nombre d'équipes engagées et qualifiables/comité. Les tournois territoriaux peuvent aller de 8 à 12 équipes sans qu'un comité puisse qualifier plus de 4 équipes.

2. Lorsque le nombre d'équipes engagées est inférieur ou égal à 8 sur tout le territoire breton, il n'y a pas de phases départementales. Le tournoi est directement territorial avec toutes les équipes engagées.

RECOMPENSES :

L'Ugsel Bretagne récompense tous les joueurs :
- des 2 premières équipes classées en lycée,
- des 3 premières équipes classées en collège.

FRAIS DE DEPLACEMENTS :

La péréquation ne s'applique pas aux formules de tournois.
En conséquence, les frais de déplacements sont à la charge des établissements.

MAILLOTS :

Chaque équipe doit posséder 2 jeux de maillots **numérotés** et de couleurs différentes.

ARBITRAGE :

Se référer au dossier organisateur « tâches et rôles de l'organisateur ».

FEUILLES DE MATCHS :

Elles doivent être prévues par les organisateurs de tournois.
Une feuille de match DOIT être tenue pour chaque rencontre, même amicale.

Toutefois, pour ne pas alourdir le temps de remplissage de ces feuilles de matchs, un document récapitulatif des équipes présentes est disponible pour y inscrire la composition nominative type de chaque équipe en début de tournoi. Ce document doit être correctement et lisiblement rempli.

Lorsque cette démarche est effectuée, il suffit alors d'inscrire sur chaque feuille de match le sigle des établissements joueurs.

CHANGEMENT DE DATE D'UN TOURNOI :

Si un établissement engagé ne peut participer au tournoi territorial à la date fixée par la CSR, il peut soumettre à ses adversaires une autre proposition de date. Si **TOUS SES ADVERSAIRES** sont d'accord (par écrit) pour décaler le tournoi à cette nouvelle date, il revient alors à l'établissement demandeur d'informer le secrétariat territorial de ce changement pour officialisation sur le calendrier.

Dans tous les cas, la modification de date ne doit pas aller au-delà de la date limite des championnats territoriaux fixée par l'Ugsel Nationale. Cette clause non respectée, le secrétariat territorial refusera systématiquement le changement de date et le ou les établissements absents au tournoi territorial maintenu à la date initiale seront déclarés forfait.

FORFAIT au niveau TERRITORIAL :

Lorsque la formule de tournoi unique est retenue au niveau territorial, un forfait ponctuel devient de facto un forfait général.

Une équipe qui déclare forfait, quelle que soit la raison, doit avertir aussitôt et au plus tard la veille des rencontres avant 12h00 :

- l'organisateur du tournoi auquel elle devait participer par SMS (à privilégier) ou appel téléphonique,
- le secrétariat territorial par mail (à privilégier) ou appel téléphonique.

ORGANISATION DES TOURNOIS :

La CSR se réunit pour définir l'organisation des tournois (poules, championnat…) à l'issue :

- des engagements pour les sports collectifs lycée,
- ou en cours des phases départementales pour les sports collectifs collège.

Les calendriers des sports collectifs C/J et l'organisation des tournois B/M avec la **composition des poules et l'ordre des rencontres** sont diffusés sur le site internet l'Ugsel Bretagne dès que possible. Tout est mis en œuvre pour qu'ils soient disponibles une dizaine de jours avant les tournois.

Temps d'échange entre responsables d'équipes

Avant de lancer les rencontres, l'organisateur réunit les responsables d'équipes pour :
- choisir la formule retenue notamment au niveau des matchs de classement,
- s'accorder sur les temps de jeu en tenant compte des contraintes horaires,
- échanger sur les règles spécifiques éventuelles,
- faire les tirages au sort le cas échéant,
- déterminer les passages à l'arbitrage et à la table le cas échéant,
- échanger sur un point ou une interrogation d'un responsable le cas échéant.

Présentation aux équipes

Il est recommandé de présenter la formule du tournoi à tous les élèves et de rappeler les consignes de propreté, de respect des personnes et des lieux.

TOURNOI à 16 EQUIPES (VB) :

4 terrains de 14 x 7m. 6 matchs pour chaque équipe.

- 1ère phase : 4 poules de brassage (A-B-C-D) de 4 – Tirage au sort orienté : les équipes d'un même comité sont réparties au hasard dans des poules différentes :

Poule A	Poule B
Equipes A B C D	Equipes E F G H
Match A1 : A/B	Match B1 : E/F
Match A2 : C/D	Match B2 : G/H
Match A3 : Vainqueurs A1/A2	Match B3 : Vainqueurs B1/B2
Match A4 : Perdants A1/A2	Match A4 : Perdants B1/B2

Poule C	Poule D
Equipes I J K L	Equipes M N O P
Match C1 : I/J	Match D1 : M/N
Match C2 : K/L	Match D2 : O/P
Match C3 : Vainqueurs C1/C2	Match D3 : Vainqueurs D1/D2
Match C4 : Perdants C1/C2	Match D4 : Perdants D1/D2

Durée des matchs en fonction du temps disponible (préconisation : match de poule en 15 pts).

Ordre des matchs : A1 – B1 – C1 – D1
A2 – B2 – C2 – D2
A3 – B3 – C3 – D3
A4 – B4 – C4 – D4

Classement des équipes dans chaque poule effectué à l'issue des 2 derniers matchs (A3/A4 – B3/B4 – C3/C4 – D3/D4).

- 2ème phase : Tableau à matchs éliminatoires numérotés de 1 à 32 selon l'organisation ci-dessous (en fonction des classements de poules) :

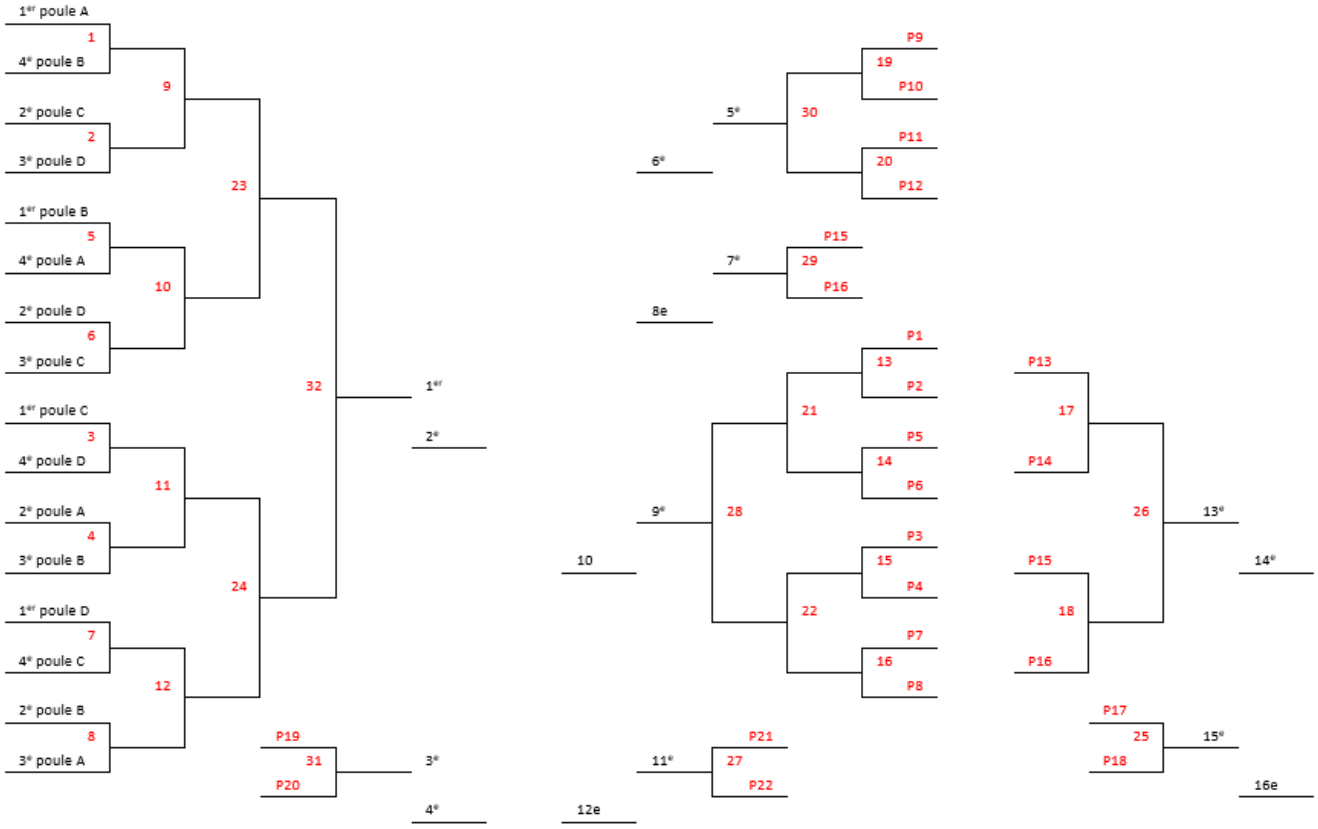

Durée des matchs en fonction du temps disponible (préconisation : match éliminatoire en 21 pts ou 2 sets gagnants de 15 points, tie break en 11 pts).
Ordre des matchs : Dans l'ordre des numéros de 1 à 32.

TOURNOI à 12 EQUIPES (VB) :

3 terrains de 14 x 7m. 5 ou 6 matchs pour chaque équipe.

- 1ère phase : 4 poules (A-B-C-D) de 3 – Tirage au sort orienté : les équipes d'un même comité sont réparties au hasard dans des poules différentes :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Equipes A B C	Equipes D E F	Equipes G H I	Equipes J K L
Match A1 : A/B	Match B1 : D/E	Match C1 : G/H	Match D1 : J/K
Match A2 : A/C	Match B2 : D/F	Match C2 : G/I	Match D2 : J/L
Match A3 : B/C	Match B3 : E/F	Match C3 : H/I	Match D3 : K/L

Durée des matchs en fonction du temps disponible (préconisation : match de poule en 15 pts).
Ordre des matchs : A1 – B1 – C1
D1 – A2 – B2
C2 – D2 – A3
B3 – C3 – D3
Classement des équipes dans chaque poule effectué en formule championnat.

- 2ème phase : Tableau à matchs éliminatoires numérotés de 1 à 20 selon l'organisation ci-dessous (en fonction des classements de poules) :

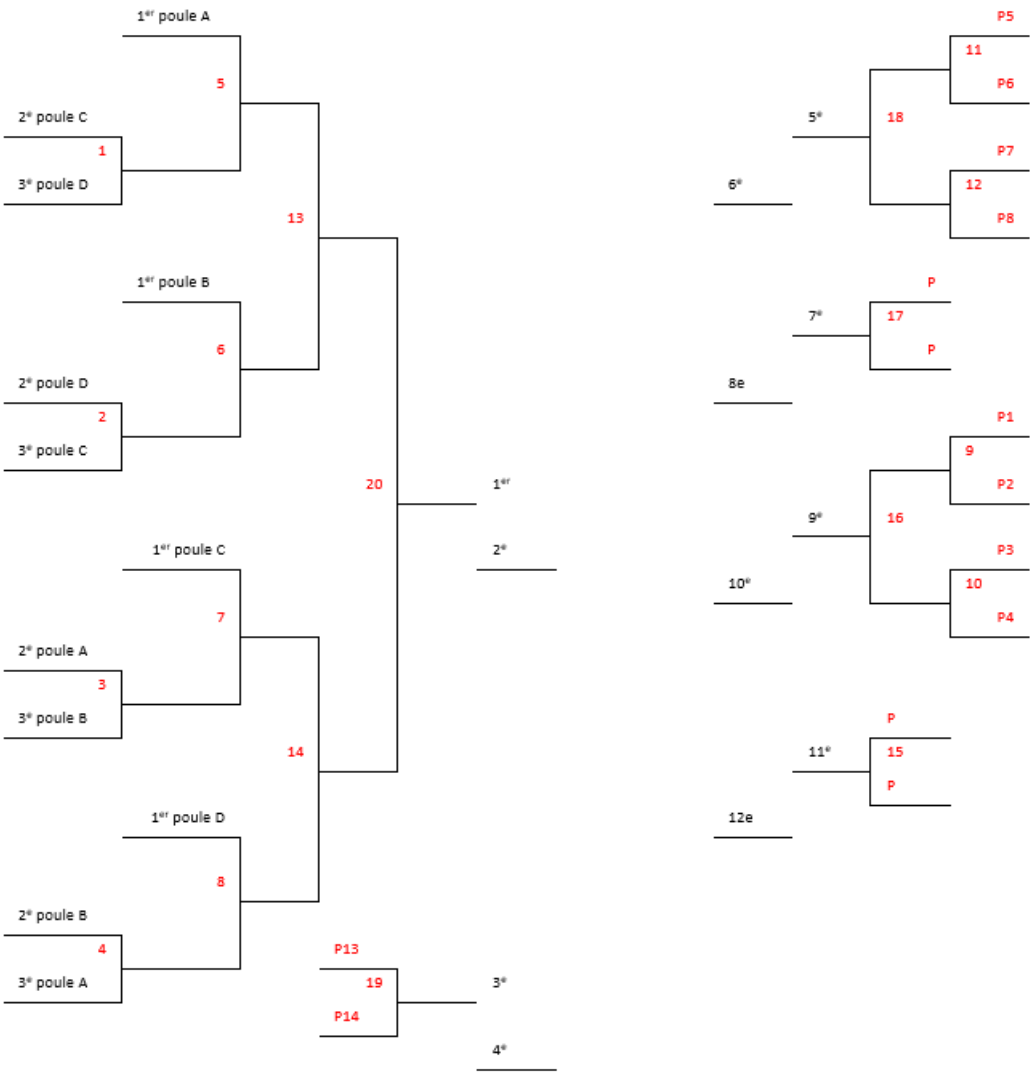

Durée des matchs en fonction du temps disponible (préconisation : match éliminatoire en 21 pts ou 2 sets gagnants de 15 points, tie break en 11 pts).
Ordre des matchs : Dans l'ordre des numéros de 1 à 20.

TOURNOI à 9 EQUIPES :

- 1ère phase : 3 poules de 3 (A-B-C) – Tirage au sort intégral.
- 2ème phase : 3 poules de 3 constituées de la manière suivante :

Poule 1	Poule 2	Poule 3
1A	1B	1C
2B	2C	2A
3C	3A	3B

- Classement intégral des 2 phases.
- 3ème phase : - ½ finales 1/4 et 2/3 puis finales des perdants et des gagnants
  - Triangulaire entre 5/6/7
  - Finale 8/9

soit 26 matchs au total.

OU

- 1ère phase : 3 poules de 3 (A-B-C) – Tirage au sort intégral.
- 2ème phase : 3 poules de 3 constituées de la manière suivante :

Poule 1	Poule 2	Poule 3
1ère Poule 1	2ème Poule 1	3ème Poule 1
1ère Poule 2	2ème Poule 2	3ème Poule 2
1ère Poule 3	2ème Poule 3	3ème Poule 3

- Classement : Places 1-2-3 = Classement Poule 1 / Places 4-5-6 = Classement Poule 2 / Places 7/8/9 = Classement Poule 3.
  soit 18 matchs au total.

TOURNOI à 8 EQUIPES :

- 2 poules de 4 équipes puis demi-finales croisées et finales pour les places 1-2-3-4.
- Matchs de classement des 3èmes de poule pour places 5-6 et des 4èmes de poule pour places 7-8.
  soit 18 matchs au total.

OU

- 2 poules de 4.
- Demi-finales croisées et finales pour les places 1-2-3-4.
- Demi-finales croisées et finales pour les places 5-6-7-8.
  soit 20 matchs au total.

TOURNOI à 7 EQUIPES :

- Poule unique formule championnat.
  soit 21 matchs au total.

OU

- 1 poule de 4 et 1 poule de 3.
- puis demi-finales croisées et finales pour les places 1-2-3-4.
- et triangulaire entre les 3èmes et le 4ème de poule pour places 5-6-7.
  soit 16 matchs au total.

TOURNOI à 6 EQUIPES :

- Poule unique formule championnat.
  soit 15 matchs au total.

OU

- 2 poules de 3.
- puis quarts de finales entre les 2ème et 3ème de poule.
- puis demi-finales entre les 1ers de poule et les 2 vainqueurs des quarts.
- puis finales pour les places 1-2-3-4.
- et match de classement pour les places 5-6.
  soit 13 matchs au total.

OU

- 2 poules de 3.
- puis ½ finales croisées : 1/4 et 2/3
- Finales des perdants et des gagnants.
  soit 10 matchs au total.

TOURNOI à 5 EQUIPES :

- Poule unique formule championnat.
  soit 10 matchs au total.

ou

- Poule unique formule championnat puis finale entre 1er et 2ème de poule pour places 1-2.
- et triangulaire entre 3ème, 4ème et 5ème de poule pour places 3-4-5.
  soit 14 matchs au total.

TOURNOI à 4 EQUIPES :

- Poule unique formule championnat.
  soit 6 matchs au total.

ou

- Poule unique formule championnat puis finale entre 1er et 2ème de poule pour places 1-2.
- puis match de classement entre 3ème et 4ème de poule pour place 3-4.
  soit 8 matchs au total.

TOURNOI à 3 EQUIPES :

- Poule unique formule championnat.
  soit 3 matchs au total.

DECOMPTE DES POINTS :

En foot, futsal et rugby : victoire : 4 pts - nul avec buts 3 pts – nul sans buts : 2pts – défaite : 1 pt
En basket et en hand : victoire : 3 pts – nul : 2pts – défaite : 1 pt
En volley : chaque set gagné par une équipe rapporte un point au classement

En cas d'égalité à l'issue des phases de poule ou d'un quart, demi ou finale, les équipes sont départagées en tenant compte dans l'ordre :

- du goal-average ou set-average ou point-average particulier,
- du du goal-average ou set-average ou point-average général,
- de la meilleure attaque
- de la meilleure défense
- puis pour le foot, futsal, rugby et le hand : 3 tirs au but,
- pour le basket : 5 lancers francs,
- puis nouvelle série de tirs au but ou lancers francs avec arrêt à la première inégalité au même nombre de tirs au but ou de lancers francs (mort subite).

Il est recommandé d'éviter l'usage des prolongations.

PHASES NATIONALES

PARTICIPATION à une PHASE NATIONALE :

Lors des tournois territoriaux ou phases finales, les 4 premières équipes doivent signifier aux organisateurs si elles désirent ou pas :

- honorer leur qualification pour l'équipe championne territoriale,
- poursuivre au niveau national en cas de possibilité de repêchage pour les 3 autres équipes.

Les organisateurs doivent communiquer ces réponses à l'UGSEL Bretagne, en même temps que les classements des rencontres, le soir même.

ATTENTION : une réponse négative exclue systématiquement l'équipe d'une participation à la phase nationale. Cette mention est portée sur la présentation des classements disponibles sur le site internet de l'UGSEL Bretagne. En cas d'erreur, il est donc PRIMORDIAL de contacter le secrétariat territorial pour rectification.

FORFAIT à une PHASE NATIONALE :

Toute équipe qualifiée à un tournoi national (qui a confirmé sa participation) qui déclare forfait doit **avertir aussitôt le SECRETARIAT TERRITORIAL** afin que ce dernier puisse assurer la gestion du repêchage.
Ne pas contacter le service national pour éviter des interférences.

CAUTIONS OBLIGATOIRES pour ARBITRAGE et FORFAIT :

Décision de la CSR sports collectifs réunie le 8 octobre 2020 :

Chaque équipe qualifiée à un tournoi national doit faire parvenir à l'organisateur de ce tournoi, en même temps que les frais d'engagements, les chèques de cautions OBLIGATOIRES et indispensables à la validation de la qualification de l'équipe, soit :

- 300,00 € pour l'arbitrage (voir dossier JO – article 6.2)
- 500,00 € pour le forfait tardif.

CAUTIONS OPTIONNELLES :

Décision de la CSR sports collectifs réunie le 8 octobre 2020 :

Chaque responsable d'équipe doit lire attentivement la ou les circulaires des tournois qui le concerne afin de se conformer aux règles de l'organisateur et, le cas échéant, verser une caution optionnelle si elle est réclamée (ex : hébergement) en même temps que les engagements et les cautions obligatoires.

QUALIFICATIONS TERRITORIALES

CADET(TE)S / JUNIORS Filles et Gars

Les engagements sont traités directement au niveau territorial et s'il y a nécessité, des phases préliminaires qualificatives à des tournois territoriaux sont organisées par la CSR.

BENJAMIN(E)S / MINIMES Filles et Gars

Pour chaque tournoi territorial élite et promotionnel, la base de qualification est fixée à 2 équipes par comité. La CSR peut toutefois en décider autrement en fonction des sports et du nombre d'équipes engagées.

TRISPORTS COLLECTIFS B/M

La CSR adapte les tournois territoriaux en fonction du nombre de comités concernés et d'équipes engagées dans ces comités.

ugselbretagnesportscollectifsugselbretagnesportscollectifsugselbretagnesportscollectifs

Année **2023-2024**

QUALIFICATIONS NATIONALES

MODE DE QUALIFICATION

En ELITE et PROMOTIONNEL, par SPORT, CATEGORIE et SEXE :

L'équipe classée 1ère de chaque territoire (ou une des équipes suivantes) est qualifiée pour les finales nationales.

ELITE :
La phase finale se déroulera avec un minimum de 6 équipes et un maximum de 12 équipes (invitées incluses).
Pour atteindre le minimum de 6, un repêchage sera effectué selon les modalités définies (voir ci-après).
Dans un souci d'organisation, un repêchage favorisant le nombre pair d'équipes sera envisagé.

PROMOTIONNEL :
Si un ou des territoires ne présentent pas d'équipe, un nombre d'équipes équivalent sera repêché pour participer aux finales nationales.

En BRETAGNE :

Lorsqu'il est connu, le nombre d'équipes qualifiées aux finales nationales est mentionné sur les calendriers ou circulaires territoriales disponibles sur le site internet de l'Ugsel Bretagne.

Lors des tournois territoriaux, les équipes classées de la 1ère à la 4ème place devront indiquer aux organisateurs leur souhait de poursuivre ou pas au niveau national.

A l'issue des championnats territoriaux, c'est le secrétariat territorial qui communique au service national les équipes qualifiées aux finales nationales (voir organisation territoriale).

GESTION DES INVITATIONS par les ORGANISATEURS

Championnats ELITE :

Le comité ou le territoire organisateur a la possibilité d'inviter pour une catégorie, une équipe de son comité ou super-territoire qui n'a pas obtenu sa qualification sportive.

Championnats PROMOTIONNEL :

Le comité ou le super-territoire organisateur a la possibilité d'inviter pour une catégorie, une équipe de son comité ou super-territoire qui n'a pas obtenu sa qualification sportive.

Dans ce cas, cette qualification est automatique et la compétition peut rassembler alors jusqu'à 9 équipes.

En BRETAGNE :

Lorsqu'un comité breton organise un tournoi national, la règle appliquée pour l'invitation d'une équipe est :

1) Une équipe de l'organisateur si elle n'a pas obtenu sa qualification sportive.
2) Sinon, le classement territorial.

GESTION DES REPÊCHAGES

Championnats ELITE et PROMOTIONNEL :

Les repêchages sont attribués de la manière suivante :

1- Le 1er : au territoire ayant le plus d'équipes engagées dans l'année en cours,
2- Le 2nd : au territoire dont l'équipe représentante était championne nationale l'année précédente,
3- Le 3ème : au territoire ayant le 2ème plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours,
4- Le 4ème : au territoire ayant le 3ème plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours et ainsi de suite.

Un territoire ne peut obtenir un repêchage que pour un seul des critères ci-dessus sauf si tous les autres territoires ne peuvent répondre aux critères cités.

Les territoires seront informés de leur ordre de repêchage pour leur 1ère équipe non qualifiée.
Un territoire ne pourra participer avec plus de 2 équipes sauf s'il est territoire organisateur et que tous les repêchages n'ont pas permis d'arriver à un tableau complet.

En BRETAGNE : PROCEDURE DE REPÊCHAGE

1. **En cas de repêchage proposé par le service national via le secrétariat territorial** :

   1.1 – **pour une équipe des comités 22 – 35 et 56 :**

   Le secrétariat territorial informe le professeur responsable qui doit donner une réponse quelle que soit sa nature : positive ou négative. En cas de refus, le secrétariat territorial propose alors le repêchage à l'équipe suivante dans les mêmes conditions, **sans que cela ne puisse aller au-delà de la 4ème place du classement territorial**.
   Le secrétariat territorial transmet l'information au service national.

   1.2 – **pour une équipe du comité 29 :**

   Le secrétariat territorial contacte le comité 29 pour connaître sa position. En cas d'accord, il informe le professeur responsable de l'équipe qui doit donner une réponse quelle que soit sa nature : positive ou négative. En cas de refus soit du comité, soit du professeur, le secrétariat territorial propose alors le repêchage à l'équipe suivante dans les mêmes conditions, **sans que cela ne puisse aller au-delà de la 4ème place du classement territorial**.
   Le secrétariat territorial transmet l'information au service national.

2. **En cas de repêchage proposé par le service national directement à un professeur responsable d'équipe** :

   Il est demandé à ce professeur de contacter aussitôt le secrétariat territorial pour l'informer de cette situation et FAIRE LE POINT AVEC LUI AVANT DE DONNER UNE REPONSE à cette proposition.
   De même, en fonction de l'organisation du comité dont dépend l'équipe repêchée et notamment si ce comité assure l'organisation du déplacement aux finales nationales, voire en assure la couverture financière, **il est IMPERATIF D'AVOIR L'ACCORD DU COMITE AVANT DE DONNER REPONSE AU SECRETARIAT TERRITORIAL** à la proposition de repêchage.
   Comme au point 1, **les propositions de repêchages ne peuvent aller au-delà des équipes classées 4èmes des tournois territoriaux**.
   Le secrétariat territorial transmet la réponse au service national.

ugselbretagnesportscollectifsugselbretagnesportscollectifsugselbretagnesportscollectifs

NOTES

UGSEL BRETAGNE

Volley

Futsal

Rugby

Hand-Ball

DOSSIER

SPORTS COLLECTIFS

PARTICIPANT

Trisports

Football à 11

Football à 7

Basket

UGSEL

Éduquer... tout un sport !

Année **2023-2024**

CHRONOLOGIE des DEMARCHES et CONSIGNES à RESPECTER pour UNE EQUIPE ENGAGEE en SPORTS COLLECTIFS

Vous êtes professeur d'EPS dans un collège et/ou un lycée affilié à l'Ugsel et vous désirez engager une ou plusieurs équipes aux championnats de sports collectifs existant sur le territoire breton.

Pour vous accompagner dans cette démarche et faire en sorte que tout se passe pour le mieux, vous trouverez ci-après les démarches à effectuer et les grandes règles à respecter.

ENGAGEMENT :

En tout début d'année scolaire, les comités assurent l'information aux établissements sur la méthode d'engagement sur **Usport**.

Procéder à l'engagement d'une ou des équipes de l'établissement en respectant la date territoriale limite fixée au lundi **9 OCTOBRE 2023** pour **toutes les catégories**.

ORGANISATION AVANT LE PREMIER TOURNOI (départemental ou territorial) :

Pour les C/J : La CSR se réunit pour la construction des calendriers. A l'issue de cette réunion, le secrétariat territorial diffuse les informations via le site internet de l'UGSEL Bretagne.

Un courriel est expédié aux établissements pour prévenir de la mise en ligne de ces informations et, autant que faire se peut, ce même message est envoyé sur les adresses courriel de chaque professeur EPS responsable d'équipe à partir des données récupérées sur Usport.

En cas de phases départementales, les comités prennent le relais d'information concernant l'organisation de leurs tournois départementaux.

Pour les B/M : Les CSD et les comités assurent l'information.

1. Consulter le site internet pour connaître l'organisation du tournoi dans lequel est engagée l'équipe.

2. Prévenir aussitôt le secrétariat départemental ou territorial (suivant le niveau de compétition) en cas d'erreur décelée ou d'oubli.

3. En cas de nécessité de demande de modification de date pour incapacité de participation à un tournoi territorial à la date fixée par la CSR, se référer aux modalités inscrites dans le chapitre « organisation territoriale ».

4. Prendre connaissance de tous les paramètres administratifs (y compris ceux de l'organisateur) et techniques à respecter pour assurer une participation dans les meilleures conditions. Pour ce faire, sont mis à disposition :
    a. le livret régional annuel disponible sur le site internet de l'UGSEL Bretagne. Il contient toutes les informations territoriales et les grandes règles techniques à respecter. 2 versions de consultation :
        # intégrale en cliquant sur l'icône du livret,
        # fractionnée en cliquant sur les boutons de haut de page.
    b. le site internet de l'Ugsel nationale pour tous les points non cités dans le livret régional et particulièrement l'intégralité des règlements techniques de chaque sport, valables également aux niveaux territorial et départemental (sauf avis contraire de la CSR).

5. Préparer les licences ou, en cas d'impossibilité, préparer une liste des joueurs sur papier à en-tête de l'établissement et signée du chef d'établissement + prévenir les élèves qu'ils devront pouvoir présenter une pièce d'identité avec photo (carte d'identité ou carte scolaire, permis de conduire…).

6. **ARBITRAGE** : Prendre connaissance des textes régissant l'arbitrage et notamment la participation des Jeunes Officiels (voir dossier « Jeune Officiel » de ce livret ainsi que le dossier « organisateur » + les règlements nationaux).

7. En cas de souci, voire de forfait, prévenir l'organisateur et le secrétariat départemental ou territorial (suivant le niveau de compétition) dans un délai raisonnable pour permettre une adaptation.

8. Organiser le déplacement pour arriver un peu avant l'heure prévue pour l'accueil.

9. Ne pas hésiter à prendre contact avec l'organisateur du tournoi pour obtenir des renseignements supplémentaires si nécessaire.

10. La veille du tournoi territorial ou au plus tard le matin même (limite repoussée jusqu'au mercredi suivant le tournoi), inscrire la composition nominative de son équipe sur Usport. Cette démarche a plusieurs buts :
    a. Une vue statistique de participation aux tournois territoriaux,
    b. La préparation des qualifications aux finales nationales (canal obligatoire),
    c. Une vue statistique de participation aux tournois nationaux.

    NOTA : Cette composition nominative peut évoluer sans limite de changements de noms avant les finales nationales.

    Pour faciliter l'inscription des élèves sur Usport, une VIDEO est disponible sur l'application.

LE JOUR DU TOURNOI (départemental ou territorial) :

11. Apporter avec soi les licences, les maillots et tout autre matériel nécessaire au bon déroulement du tournoi.

12. Si l'inscription nominative des joueurs n'a pas été faite la veille sur Usport, profiter du trajet pour le faire (si connexion internet). Sinon, effectuer cette démarche au plus tard le mercredi suivant du tournoi.

13. Avoir une attitude sportive de fairplay et contribuer au bon déroulement du tournoi en participant activement à son enchaînement.

14. INDIQUER à l'organisateur le souhait ou non de poursuivre la participation au niveau national. Lors des tournois territoriaux, ce renseignement doit être **OBLIGATOIREMENT** formulé pour les 4 premières équipes (voir « organisation territoriale – titre : phases nationales »).

15. Laisser les lieux d'accueil dans l'état de propreté où ils étaient à votre arrivée. Pour cela, ne pas hésiter à mettre les joueurs à contribution.

SI QUALIFICATION à une phase NATIONALE :

16. Se connecter sur le site de l'Ugsel nationale pour retirer tous les documents disponibles nécessaires à votre bonne organisation et à votre confirmation d'engagement auprès de l'organisateur de la finale nationale.

17. Respecter les CONSIGNES et les DELAIS, notamment pour le règlement des frais d'engagements et éventuellement de restauration et d'hébergement sans oublier les chèques de cautions (voir point ci-dessous).

18. **CHEQUES DE CAUTIONS : Rappel de la règle territoriale validée lors de la CSR sports co réunie le 8/10/20 :**

    Chaque équipe qualifiée à un tournoi national doit faire parvenir à l'organisateur, en même temps que le règlement des engagements, les chèques de caution OBLIGATOIRES et indispensables à la validation de la qualification :
    - 300,00 € pour l'arbitrage (voir dossier JO – article 6.2),
    - 500,00 € pour le forfait tardif.

    En outre, chaque responsable d'équipe doit lire attentivement la ou les circulaires des tournois qui le concerne afin de se conformer aux règles de l'organisateur et, le cas échéant, verser une caution optionnelle si elle est réclamée (ex : hébergement)

19. En cas de modification de composition de l'équipe, effectuer le ou les changements sur Usport. **DELAI LIMITE : 96 heures avant le début du tournoi national**.

20. NE PAS OUBLIER d'inscrire sur Usport les coordonnées du JEUNE OFFICIEL.

21. En cas de forfait : **Prévenir le secrétariat territorial et UNIQUEMENT LUI**. Ce dernier se chargera de la gestion du repêchage et de la communication auprès du service national.

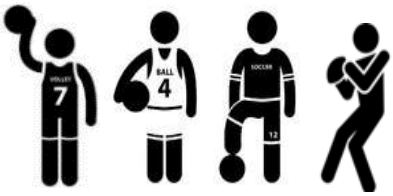

UGSEL BRETAGNE

Volley

Futsal

Rugby

Hand-Ball

DOSSIER

SPORTS COLLECTIFS

ORGANISATEUR

Trisports

Football à 11

Football à 7

Basket

UGSEL

Éduquer... tout un sport !

Année **2023-2024**

VOUS ETES ORGANISATEUR
de TOURNOIS de SPORTS COLLECTIFS

Votre Comité départemental ou le Territoire vous a confié l'organisation d'un ou plusieurs tournois territoriaux de sports collectifs.

Nous vous remercions d'accepter cette fonction.

Afin de faciliter votre tâche (mais aussi notre travail), l'UGSEL Bretagne a conçu ce dossier.

Il a pour but :

- de vous rappeler les tâches qui vous reviennent et les règles à respecter,
- de vous fournir les documents nécessaires à la bonne organisation « administrative » d'un tournoi en fonction du nombre d'équipes présentes,
- **de vous indiquer la marche à suivre pour la transmission des résultats, démarche essentielle pour la bonne gestion des qualifications vers les phases nationales.**

CE DOSSIER EST UN SUPPORT que nous vous demandons d'utiliser.

Il est conçu pour permettre la gestion de plusieurs situations.

Il vous revient donc de l'individualiser en fonction de la réalité de votre tournoi et de faire des photocopies si nécessaire.

Vous allez utiliser des documents : un effort particulier vous est demandé pour remplir entièrement et lisiblement tous les champs qui y sont mentionnés. S'ils sont inscrits, c'est qu'ils ont une utilité pour nous.

SURTOUT : NE PAS OUBLIER DE DEMANDER AUX EQUIPES PARTICIPANTES LA CONFIRMATION DE LEUR PARTICIPATION A LA PHASE NATIONALE.
(exception pour les sports co BF/BG non qualificatifs)

sportscollectifsugsel sportscollectifsugsel sportscollectifsugsel sportscollectifsugsel

TÂCHES et RÔLES HABITUELS DE L'ORGANISATEUR

INSTALLATIONS SPORTIVES et MATERIEL :

Les organisateurs sont chargés de trouver et réserver les installations sportives (salles ou terrains) nécessaires au bon déroulement des rencontres qu'ils doivent accueillir.
Ils doivent également prévoir tout le matériel nécessaire au bon déroulement des rencontres ainsi que les feuilles de match.

HORAIRES :

Excepté pour contrainte locale ou de non nécessité au vu du nombre d'équipes participantes, la CSR demande que l'accueil des équipes soit prévu à 10h30.

COMMUNICATION DES INFORMATIONS :

Le lieu exact des tournois doit être communiqué au secrétariat territorial s'il diffère de celui indiqué sur le site internet de l'Ugsel Bretagne.

⚠️ L'Ugsel Bretagne ne se charge pas de convoquer les équipes participantes.

CONVOCATION / RAPPEL aux équipes adversaires :

Par ailleurs, l'organisateur DOIT EXPEDIER une convocation aux professeurs des équipes visiteuses au plus tard le vendredi précédent le tournoi. L'ECRIT est fortement conseillé et priorité est donnée au SMS puisque la communication des annuaires de profs le permet désormais.
Cette démarche peut permettre d'éviter des oublis et « officialise » la tenue des tournois.

ACCUEIL - CONVIVIALITE :

Les organisateurs se doivent d'assurer, autant que faire se peut, une qualité d'accueil simple et aussi conviviale que possible. Ce premier contact est très important et contribue certainement au bon déroulement des rencontres qui suivent.

ARBITRAGE :

L'arbitrage par des officiels étant très difficile à obtenir, les organisateurs doivent planifier l'arbitrage des rencontres par les professeurs des équipes non concernées par les rencontres ou de Jeunes Officiels formés (voir règlement national, article 6.7 ci-après).

Rappel de l'article 6.7 des règlements nationaux de sports collectifs :

L'absence d'un arbitre désigné ne peut en aucun cas motiver le report d'une rencontre de championnat UGSEL quel que soit le niveau auquel se dispute la compétition.
Si le ou les arbitres désignés sont absents à l'heure prévue ou après un délai raisonnable compatible avec les impératifs d'organisation :

- *Il sera fait appel à tout arbitre officiel neutre présent,*
- *A défaut, il sera fait appel à tout arbitre officiel présent, le plus qualifié assurant l'arbitrage,*
- *A défaut, chaque équipe présentera une personne susceptible d'arbitrer.*

Si la rencontre n'a pas lieu par défaut de présentation d'arbitre par les équipes, celles-ci perdront toutes les deux la rencontre.
La (ou les) personne(s) désignée(s) ne peut (peuvent) en même temps arbitrer et diriger une équipe.

Les Jeunes Officiels viennent en support et tout doit être mis en œuvre pour leur permettre d'officier sur un match au minimum.

1) Définition du Jeune Officiel :
   Est considéré comme Jeune Officiel, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral)

2) Championnat ELITE :
   Dans cette filière, le Jeune Officiel se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre.

3) Championnat PROMOTIONNEL :
   Pour toutes les catégories, le Jeune Officiel <u>lorsqu'il officie</u> est, autant que faire se peut, encadré par l'enseignant de l'équipe à laquelle il appartient. Cet enseignant peut en cas de nécessité demander un temps mort arbitre et intervenir lors des arrêts de jeu.
   Un Jeune Officiel appartenant à l'établissement peut jouer. Si c'est un Jeune Officiel d'un autre établissement, il est <u>intégré</u> dans le nombre de joueurs de l'équipe sans pouvoir jouer.

MISE EN PLACE DES TOURNOIS :

<u>Temps d'échange entre responsables d'équipes</u>

Avant de lancer les rencontres, l'organisateur réunit les responsables d'équipes pour :

- ✓ choisir la formule retenue notamment au niveau des maths de classement,
- ✓ s'accorder sur les temps de jeu en tenant compte des contraintes horaires,
- ✓ échanger sur les règles spécifiques éventuelles,
- ✓ faire les tirages au sort le cas échéant,
- ✓ déterminer les passages à l'arbitrage et à la table le cas échéant,
- ✓ échanger sur un point ou une interrogation d'un responsable le cas échéant.

<u>Présentation aux équipes</u>

Il est recommandé de présenter la formule du tournoi à tous les élèves et de rappeler les consignes de propreté, de respect des personnes et des lieux.

DEROULEMENT D'UN TOURNOI :

Dès la mise en place du tournoi effectuée, l'organisateur doit :

- Assurer la vérification les licences,
- Assurer la tenue des feuilles de matchs.

PRESENTATION et VERIFICATION DES LICENCES :

Les licences doivent être présentées **AVANT** le tournoi (ou match si rencontre unique).
Elles doivent être dûment remplies.
Elles sont vérifiées par les arbitres ainsi que les responsables et les capitaines des équipes adverses.

CAS 1 : Un ou plusieurs joueurs ne présentent pas leur licence :

La pièce d'identité n'a pas valeur de licence.
Elle peut s'y substituer si elle est accompagnée d'une attestation du chef d'établissement certifiant la scolarisation du joueur dans l'établissement et son affiliation à l'UGSEL ou si l'accompagnateur est en possession du listing "licenciés" de l'année en cours, émanant de l'application Ugselnet.
Ces règles respectées, le match se déroule dans des conditions normales.

CAS 2 : Les licences ne sont pas en règle. 3 possibilités :

1) Le responsable de l'équipe adverse est en droit de refuser l'inscription sur la feuille de match du ou des joueurs concernés, leur interdisant du même coup le jeu.
   Si ce refus entraîne l'incapacité de jeu de l'équipe, celle-ci a match perdu.

2) Le responsable de l'équipe adverse accepte de laisser jouer les élèves qui ne sont pas en règle :
   - 2-1 : sans poser de réserves avant le début du match :
     Le score de la rencontre est entériné en l'état et ne peut être contesté.
   - 2-2 : en posant des réserves AVANT le début du match :
     Se conformer alors au chapitre des réserves et réclamations (feuille de match).
     A réception de la feuille de match et de la confirmation des réserves, le secrétariat territorial vérifie la composition réglementaire de l'équipe en faute.
     = Si aucune anomalie n'est décelée, le score du match est validé.
     = Si la composition de l'équipe n'est pas réglementaire, la CSR sera saisie pour déterminer la sanction.

FEUILLES DE MATCHS :

L'organisateur met à disposition des équipes en présence tous les documents nécessaires à la bonne retranscription des informations OBLIGATOIRES pour le suivi du tournoi.

Afin de faciliter la tenue des feuilles de matchs, il est proposé de remplir un document récapitulatif des compositions des équipes qui vaudra pour tous les matchs de la journée.

Ce document qui permet d'inscrire 1 SEULE FOIS les compositions d'équipes en début de tournoi doit être LISIBLEMENT rempli et doit mentionner les renseignements INCONTOURNABLES suivants :

- Le NOM et la VILLE de l'établissement, voire son SIGLE,
- Le NOM et Prénom du professeur EPS responsable de l'équipe,
- Le NOM et Prénom du capitaine de l'équipe,
- La couleur des maillots,
- Les n° de LICENCES, NOMS et Prénoms des joueuses ou joueurs. En cas d'absence de licences, le listing de l'établissement doit être conservé avec ce document.

Lors des matchs de la journée et de l'utilisation des feuilles de matchs, il suffit alors d'inscrire (mais d'inscrire tout de même) les SIGLES des établissements en jeu. Ce détail mis à part, les feuilles de matchs doivent être normalement tenues.

Pour **TOUTE** rencontre, même estimée "amicale", il est **OBLIGATOIRE** de remplir une feuille de match **AVANT** le début de la rencontre.

Dans l'intérêt de tous les protagonistes et afin d'éviter le doute, un litige ou une contestation, et si le document récapitulatif a été correctement rempli,

outre le fait de pouvoir indiquer uniquement le sigle des établissements si le document récapitulatif a été correctement rempli,

la feuille de match doit être CORRECTEMENT et COMPLETEMENT TENUE mais aussi, SIGNEE.

RESERVES et RECLAMATIONS :

✍ Aucune réserve et réclamation ne sera recevable sur une feuille de match ne satisfaisant pas les exigences précitées.

✍ Pour être recevables, les réserves et réclamations doivent être écrites sur la feuille de match par l'arbitre sous la dictée du capitaine ou du responsable de l'équipe réclamante (régulièrement inscrit sur la feuille de match) et en présence du capitaine ou du responsable de l'équipe adverse.

✹ **Réserves** : elles ne sont recevables que si elles sont écrites sur la feuille de match **AVANT** le début de la rencontre. Toutefois, si un incident matériel survient en cours de jeu ou si un joueur arrive en retard, une réserve pourra être formulée à la mi-temps ou en fin de partie.

✹ **Réclamations** : elles ne peuvent porter que sur une faute technique d'arbitrage, c'est à dire une mauvaise interprétation par l'arbitre, le marqueur ou le chronométreur, des lois du jeu. Elles

seraient déposées en pure perte si elles portaient sur une question de fait dont l'arbitre est seul juge et pour laquelle sa décision est sans appel.

Pour être recevable, une réclamation doit être :

- effectuée verbalement auprès de l'arbitre, par le capitaine ou le responsable de l'équipe réclamant dès le premier arrêt de jeu suivant la décision contestée ;
- confirmée après la rencontre sur la feuille de match selon les modalités prévues ci-dessus.

NB : L'arbitre ne peut refuser de transcrire une réserve ou une réclamation même si elle lui semble non recevable (hors délais prescrits, ne portant pas sur une faute technique d'arbitrage, non précédée de réclamation verbale...) mais il devra préciser alors les conditions anormales dans lesquelles elle a été déposée.

Dans tous les cas, l'arbitre enverra un rapport dans les meilleurs délais à la commission au siège du territoire.

✍ Pour être recevables, les réserves et réclamations doivent être confirmées par écrit dans les 24 heures suivant l'épreuve (le cachet de la poste faisant foi) par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette confirmation devra être accompagnée du règlement d'une caution dont le montant est fixé à 50,00 € (caution non remboursée si la réserve ou la réclamation est rejetée).

✍ Les réserves et réclamations sont formulées auprès de la commission sportive régionale chargée de l'homologation de l'épreuve, qui jugera en première instance.

✍ Le manquement à un seul de ces points annulera l'intégralité de la démarche.

A LA FIN DES TOURNOIS :

VERIFICATION DES FEUILLES DE MATCHS :

Outre les renseignements qui doivent être portés sur la feuille de mach AVANT le début de la rencontre, à l'issue de la rencontre, l'organisateur et les responsables de chaque équipe en présence doivent s'assurer que :

- le **SCORE** précis de la rencontre est noté à l'endroit prévu,
- **les professeurs, les capitaines d'équipes et les arbitres ont signé**.

De plus, en cas d'accident ou de blessure en cours de rencontre, il est IMPERATIF d'en mentionner l'existence à l'endroit des réserves.
Lorsqu'il y a des conséquences médicales ou financières, les diverses assurances alors sollicitées (mutuelles ou responsabilité civile) sont en droit de réclamer ce document.
En cas d'absence de toute mention, des recours peuvent être annulés.

PARTICIPATION A LA PHASE NATIONALE :

L'organisateur doit profiter de la présence de toutes les équipes pour leur poser la question de leur participation ou non à la phase nationale en cas de qualification.
Les documents récapitulatifs des rencontres sont prévus pour indiquer les réponses.

Ce point est très important pour la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

RAPPEL : Les éventuels repêchages aux finales nationales ne seront pas proposés aux équipes classées au-delà de la 4ème place du championnat territorial.

RESPECT DES LIEUX - DEGATS

TOUT LE MONDE EST CONCERNE !

AVANT le départ, il appartient à chaque professeur EPS présent, responsable d'équipe (accueillante ou visiteuse), de VERIFIER que le lieu de rencontre est laissé dans le même état qu'à l'arrivée :

sans dégradation et propre.

Tous les dégâts feront l'objet d'une facture envoyée aux comités, qui l'expédieront à (aux) établissement(s) concerné(s).

TRANSMISSION DES RESULTATS :

1. Dès la fin des tournois, les organisateurs ont la charge de transmettre au secrétariat territorial le classement final des matchs. Pour ce faire, il existe un espace dédié sur le site de l'Ugsel Bretagne dans le menu :

   Animation Sportive 2°
   ↳Les Sports Collectifs
   ↳Saisir vos résultats.

   Le code d'accès vous sera communiqué en temps voulu par courriel et/ou SMS.

   Cette démarche permettra au secrétariat territorial de communiquer les classements sur le site internet de l'Ugsel Bretagne dès le lendemain des rencontres.

2. Parallèlement, les ORIGINAUX de TOUS les documents de suivi des tournois (tableaux des rencontres, inscription des joueurs sur formulaire récapitulatif et pièces annexes, feuilles de matchs…) doivent être **EXPEDIES PAR VOIE POSTALE UNIQUEMENT** (pas de mail avec photos, plus de fax) au secrétariat territorial :

   Secrétariat Ugsel Bretagne
   7 rue Jules Verne – CS 30222
   22002 SAINT BRIEUC Cedex 01

   Cet envoi doit se faire le plus rapidement possible après les tournois et au plus tard dans les 48 heures (soit le vendredi qui suit).

tournoisrégionauxdesportscollectifsbmtournoisrégionauxdesportscollectifsbm

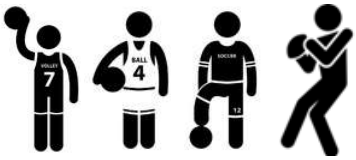

UGSEL BRETAGNE

Futsal

Volley

Rugby

Hand-Ball

Règlements

SPORTS COLLECTIFS

Synthétiques

Football à 11

Trisports

Football à 7

Basket

UGSEL

Éduquer... tout un sport !

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **BASKET BALL**

JUNIORS GARS – CADETTES/JUNIORS FILLES – CADETS

	ELITE			PROMOTIONNEL		
	JG	**CJF**	**CG**	**JG**	**CJF**	**CG**
Nombre de joueurs	5 joueurs + 5 remplaçants	5 joueuses + 5 remplaçantes	5 joueurs + 5 remplaçants	3 joueurs + 3 remplaçants	3 joueuses + 3 remplaçantes	3 joueurs + 3 remplaçants
Regroupement de catégories	2 cadets 2ème année	2 minimes filles 2ème année maxi Intégration de joueuses seniors interdite	2 minimes gars 2ème année	1 cadet 2ème année	1 minime fille 2ème année maxi Intégration de joueuses seniors interdite	1 minime 2ème année
Mesures du terrain	28 x 14 m			Sur 1 seul panier		
Taille du ballon	7	6	7	7	6	7
REGLES PRINCIPALES	Temps décompté. Temps de possession de la balle : 24". Le ballon doit être amené dans la zone avant dans un délai de 8". 4 fautes personnelles maximum en phase championnat		Temps décompté Temps de possession de la balle : 24". Le ballon doit être amené dans la zone avant dans un délai de 8". 4 fautes personnelles maximum en phase championnat .	Temps non décompté. Sauf dernière minute du dernier ¼ temps qui est décomptée Temps de possession de la balle : 24".		Temps non décompté. Sauf dernière minute du dernier ¼ temps qui est décomptée Temps de possession de la balle : 24". .
Temps mort	2 par équipe par mi-temps +1 dans le dernier quart temps	2 par équipe par mi-temps +1 dans le dernier quart temps	2 par équipe par mi-temps +1 dans le dernier quart temps	1 seul dans le 4ème quart temps de 30s	1 seul dans le 4ème quart temps de 30s	1 seul dans le 4ème quart temps de 30s

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

Année **2023 – 2024**

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **BASKET BALL**
BENJAMINES / BENJAMINS – MINIMES FILLES et GARS

	ELITE ou NIVEAU UNIQUE		PROMOTIONNEL
	BF / BG	**MF / MG**	**MF / MG**
Nombre de joueurs	5 joueur(e)s + 5 remplaçant(e)s		3 joueurs + 3 remplaçants
Regroupement de catégories	Poussin(e)s né(e)s en 2013 et 2014 scolarisé(e)s au collège	2 benjamin(e)s 2ème année	1 benjamin(e) 2ème année
Mesures du terrain	28 x 14 m		28 x 14 m
Taille du ballon	5	6/7	6/7
REGLES PRINCIPALES	Temps décompté. Le ballon doit être amené dans la zone avant dans un délai de 8". 5 fautes en temps complet. 4 fautes en temps réduit. 3pts ligne à 6,25M		Temps non décompté SAUF dans la dernière minute du dernier quart temps. Temps de possession de la balle : 24". 3pts ligne à 6,25M 5 fautes d'équipes
Temps mort	2 par équipe par mi-temps	2 par équipe par mi-temps	1 par équipe dans le 4ème quart temps

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

Année **2023– 2024**

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **HANDBALL**

JUNIORS GARS – CADETTES/JUNIORS FILLES – CADETS

	ELITE		PROMOTIONNEL		
	CJG	**CJF**	**JG**	**CJF**	**CG**
Nombre de joueurs	7 joueurs + 5 remplaçants	7 joueuses + 5 remplaçantes	6 joueurs + 3 remplaçants	6 joueuses + 3 remplaçantes	6 joueurs + 3 remplaçants
Regroupement de catégories	2 minimes gars 2ème année	2 minimes filles 2ème année maxi (double sur classement) Intégration de joueuses seniors interdite	2 cadets 1ère ou 2ème année	2 minimes filles 2ème année maxi (double sur classement) Intégration de joueuses seniors interdite	2 minimes 1ère ou 2ème année
Mesures du terrain	40 x 20 m ou 38 x 18 m		40 x 20 m ou 38 x 18 m		
Taille du ballon	3 colle blanche tolérée	2 colle blanche tolérée	3 colle blanche tolérée	2 colle blanche tolérée	3 colle blanche tolérée
REGLES PRINCIPALES	Exclusion temporaire de 2'		Exclusion temporaire de 1’		
Temps mort	1 par équipe et par mi-temps		Temps mort pendant les pauses		
Temps de jeu	2 x 20’ + (voir règlements généraux)		3 x 7’		
Changement de joueurs	Règles fédérales		Pas de remplacement pendant les temps de jeu sauf sur blessure Tous les joueurs doivent entrer en jeu dans une des 3 périodes		

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l’Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

Année **2023– 2024**

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **HANDBALL**
BENJAMINES / BENJAMINS – MINIMES FILLES et GARS

	ELITE ou NIVEAU UNIQUE		PROMOTIONNEL
	BF / BG	**MF / MG**	**MF / MG**
Nombre de joueurs	6 joueur(e)s + 4 remplaçant(e)s	7 joueur(se)s + 5 remplaçant(e)s	6 joueurs + 3 remplaçants
Regroupement de catégories	Poussin(e)s né(e)s en 2013 et 2014 scolarisé(e)s au collège	2 benjamin(e)s 1ère ou 2ème année	2 benjamin(e)s 1ère ou 2ème année
Mesures du terrain	40 x 20 m ou 38 x 18 m		40 x 20 m ou 38 x 18 m
Taille du ballon	1 Résine ou colle interdite	MG : 2 – MF : 1 Résine ou colle interdite	MG : 2 – MF : 1 Résine ou colle interdite
REGLES PRINCIPALES	**Règlement territorial disponible dans ce livret à la page 46 (mis à jour en mars 2019)**	Règles fédérales	Règles fédérales
Temps mort	1 par équipe et par mi-temps		Temps mort pendant les pauses (entre les temps de jeu)
Temps de jeu		2 x 15’ (cf règlements nationaux)	3 x 6‘ (voir règlements nationaux) Tous les joueurs doivent entrer en jeu dans une des 3 périodes
Exclusions		2’	1’

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l’Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

TABLEAU RÉCAPITULATIF des PRINCIPALES RÈGLES de VOLLEY-BALL

JUNIORS GARS – CADETTES/JUNIORS FILLES – CADETS

	FILIERE UNIQUE		
	JG	**CJF**	**CG**
Nombre de joueurs	Formule 4 X 4 5 JOUEURS MINIMUM à 8 (7 si JO non Joueur)		
Regroupement de catégories	2 cadets 1ère ou 2ème année avec simple surclassement	2 minimes filles 2ème année (avec double surclassement) Intégration de joueuses seniors interdite	2 minimes gars 1ère ou 2ème année avec simple surclassement
Mesures du terrain	14 x 7 m avec ligne à 3 m		
Hauteur du filet	2,43 m	2,24 m	2,35 m
RÈGLES PRINCIPALES	- Poste 1 = joueur ARRIERE - Ligne des 3 m, parallèle au fil, délimite la zone AV. Le poste 1 ne peut ni contrer ni attaquer au-dessus du bord supérieur du filet dans les 3 m - Faute de filet si contact lors de l'action de jouer ou la tentative de jouer la balle - Pas de libéro - Changement d'un joueur OBLIGATOIRE à mi-set (match en 1 set) à mi-set lors du 1er set uniquement (match en deux sets gagnants) = lors du T.M. technique à mi-set. A chaque match, 5 joueurs doivent donc participer à la rencontre.		
Temps mort	1 TM technique à mi-set + 1 TM coach à chaque set.		

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

Année **2023– 2024**

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de VOLLEY BALL
BENJAMINES / BENJAMINS – MINIMES FILLES et GARS

	FILIERE UNIQUE		
	BF / BG	**MF**	**MG**
Nombre de joueurs	Formule 4 X 4 5 joueurs mini à 8 maxi (7 si JO non Joueur)		
Regroupement de catégories	Poussin(e)s né(e)s en 2013 et 2014 scolarisé(e)s au collège	2 benjamines 2ème année avec simple surclassement	2 benjamins 2ème année avec simple surclassement
Mesures du terrain	14 x 7 m avec ligne à 3 m		
Hauteur du filet	2,10 m	2,15 m	2,24 m
RÈGLES PRINCIPALES	- Poste 1 = joueur ARRIERE - Ligne des 3 m, parallèle au fil, délimite la zone AV. Le poste 1 ne peut ni contrer ni attaquer au-dessus du bord supérieur du filet dans les 3 m - Faute de filet si contact lors de l'action de jouer ou la tentative de jouer la balle - Pas de libéro - Changement d'un joueur OBLIGATOIRE à mi-set (match en 1 set) à mi-set lors du 1er set uniquement (match en deux sets gagnants) = lors du T.M. technique à mi-set. A chaque match, 5 joueurs doivent donc participer à la rencontre.		
Temps mort	1 TM technique à mi-set + 1 TM coach à chaque set.		

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **FUTSAL**

JUNIORS GARS – CADETTES/JUNIORS FILLES – CADETS

	ELITE ou NIVEAU UNIQUE			PROMOTIONNEL	
	JG	**CJF**	**CG**	**JG**	**CG**
Nombre de joueurs	5 joueurs + 5 remplaçants	5 joueuses + 5 remplaçantes	5 joueurs + 5 remplaçants	5 joueurs + 5 remplaçants	5 joueurs + 5 remplaçants
Regroupement de catégories	2 cadets 1ère ou 2ème année	2 minimes filles 2ème année	2 minimes gars 1ère ou 2ème année	2 cadets 1ère ou 2ème année	2 minimes gars 1ère ou 2ème année
Mesures du terrain	40 x 20 m			40 x 20 m	
Taille du ballon	4 spécifique futsal Ballon feutrine interdit			4 spécifique futsal Ballon feutrine interdit	
REGLES PRINCIPALES	- Règles du foot à 11 mais charge et tacle (sol/adversaire/ballon) interdits. - Touche au pied, ballon sur ligne arrêté dans un délai maxi de 4", adversaire à 5 m. - Remise en jeu du gardien de sa zone à la main dans les 4" sinon CFI. - But marqué directement sur touche ou sur remise en jeu du gardien non valable. - Coup franc direct ou indirect dans les 4" maxi, adversaire à 5 m. - Coup de pied de réparation (pénalty): à 6 mètres pour les fautes commises dans les 6 mètres et à 9m pour les fautes cumulées. - Jeu avec le gardien de but : après avoir joué une première fois le ballon, le gardien de but peut à nouveau jouer le ballon, si le ballon a été touché par un adversaire, a franchi la ligne médiane, si le gardien de but se situe dans la moitié de terrain adverse. - Exclusion temporaire : 2'. Si temps réduit : 1’ - Pas de hors-jeu.			- Règles du foot à 11 mais charge et tacle (sol/adversaire/ballon) interdits. - Touche au pied, ballon sur ligne arrêté dans un délai maxi de 4", adversaire à 5 m. - Remise en jeu du gardien de sa zone à la main dans les 4" sinon CFI. - But marqué directement sur touche ou sur remise en jeu du gardien non valable. - Coup franc direct ou indirect dans les 4" maxi, adversaire à 5 m. - Coup de pied de réparation (pénalty): à 6 mètres pour les fautes commises dans les 6 mètres et à 9m pour les fautes cumulées. - Jeu avec le gardien de but : après avoir joué une première fois le ballon, le gardien de but peut à nouveau jouer le ballon, si le ballon a été touché par un adversaire, a franchi la ligne médiane, si le gardien de but se situe dans la moitié de terrain adverse. - Exclusion temporaire : 2'. Si temps réduit : 1’ - Pas de hors-jeu.	
Temps mort	1 par équipe et par mi-temps sur possession de balle			1 par équipe et par mi-temps sur possession de balle	

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l’Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **FUTSAL**
BENJAMINES / BENJAMINS – MINIMES FILLES et GARS

	ELITE ou NIVEAU UNIQUE		PROMOTIONNEL
	BF / BG	**MF / MG**	**MF / MG**
Nombre de joueurs	5 joueurs + 5 remplaçants	5 joueurs + 5 remplaçants	5 joueurs + 5 remplaçants
Regroupement de catégories	Poussin(e)s né(e)s en 2013 et 2014 scolarisé(e)s au collège	2 benjamins 1ère ou 2ème année	2 benjamin(e)s 1ère ou 2ème année
Mesures du terrain	40 x 20 m		40 x 20 m
Taille du ballon	4 spécifique futsal Ballon feutrine interdit		4 spécifique futsal Ballon feutrine interdit
REGLES PRINCIPALES	- Règles du foot à 11 mais charge et tacle (sol/adversaire/ballon) interdits. - Touche au pied, ballon sur ligne arrêté dans un délai maxi de 4", adversaire à 5 m. - Remise en jeu du gardien de sa zone à la main dans les 4" sinon CFI. - But marqué directement sur touche ou sur remise en jeu du gardien non valable. - Coup franc direct ou indirect dans les 4" maxi, adversaire à 5 m. - Coup de pied de réparation (pénalty): à 6 mètres pour les fautes commises dans les 6 mètres et à 7m pour les fautes cumulées. - Jeu avec le gardien de but : après avoir joué une première fois le ballon, le gardien de but peut à nouveau jouer le ballon, si le ballon a été touché par un adversaire, a franchi la ligne médiane, si le gardien de but se situe dans la moitié de terrain adverse. - Exclusion temporaire : 2'. Si temps réduit : 1'. - Pas de hors-jeu.		- Règles du foot à 11 mais charge et tacle (sol/adversaire/ballon) interdits. - Touche au pied, ballon sur ligne arrêté dans un délai maxi de 4", adversaire à 5 m. - Remise en jeu du gardien de sa zone à la main dans les 4" sinon CFI. - But marqué directement sur touche ou sur remise en jeu du gardien non valable. - Coup franc direct ou indirect dans les 4" maxi, adversaire à 5 m. - Coup de pied de réparation (pénalty): à 6 mètres pour les fautes commises dans les 6 mètres et à 7m pour les fautes cumulées. - Jeu avec le gardien de but : après avoir joué une première fois le ballon, le gardien de but peut à nouveau jouer le ballon, si le ballon a été touché par un adversaire, a franchi la ligne médiane, si le gardien de but se situe dans la moitié de terrain adverse. - Exclusion temporaire : 2'. Si temps réduit : 1'. - Pas de hors-jeu.
Temps mort	1 par équipe et par mi-temps sur possession de balle		1 par équipe et par mi-temps sur possession de balle

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **FOOTBALL**

JUNIORS GARS – CADETTES/JUNIORS FILLES – CADETS

	ELITE	PROMOTIONNEL		
	CJG	**JG**	**CJF**	**CG**
Nombre de joueurs	11 joueurs + 3 remplaçants	7 joueurs + 3 remplaçants	7 joueuses + 3 remplaçantes	7 joueurs + 3 remplaçants
Regroupement de catégories	4 minimes gars 2ème année	2 cadets 1ère ou 2ème année	2 minimes filles 2ème année	2 minimes gars 1ère ou 2ème année
Mesures du terrain	Terrain normal	½ terrain foot normal		
Taille du ballon	5	5		
REGLES PRINCIPALES	Règles fédérales	Idem règles du foot à effectif réduit, essentiellement : - Hors-jeu à partir de la ligne médiane. Relance du gardien uniquement à la main ou sur ballon posé au sol – volée ou ½ volée interdite. Sinon CFI à 13m CFI à 13 m si le gardien prend la balle à la main sur passe volontaire au pied d'un partenaire. Coup de pied de pénalité à 13m sans mur si faute grave entre 13m et médiane		
Temps mort	Temps complet : 1 par équipe et par mi-temps. Temps réduit : 1 par équipe et par match	Temps complet : 1 par équipe et par mi-temps. Temps réduit : 1 par équipe et par match		

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

Année **2023 – 2024**

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **FOOTBALL**
BENJAMINES / BENJAMINS – MINIMES FILLES et GARS

	ELITE ou NIVEAU UNIQUE		PROMOTIONNEL
	BF / BG	**MF / MG**	**MF / MG**
Nombre de joueurs	7 joueurs + 3 remplaçants	11 joueurs + 3 remplaçants	7 joueurs + 3 remplaçants
Regroupement de catégories	Poussin(e)s né(e)s en 2013 et 2014 scolarisé(e)s au collège	4 benjamins 1ère ou 2ème année si foot à 11 2 benjamin(e)s 1ère ou 2ème année si foot à 7	2 benjamin(e)s 1ère ou 2ème année
Mesures du terrain	½ terrain		½ terrain
Taille du ballon	T4	T5 en MG T4 en MF	T5 en MG T4 en MF
REGLES PRINCIPALES	Idem règles du foot à effectif réduit, essentiellement : - Hors-jeu à partir de la ligne médiane. - Relance du gardien uniquement à la main ou sur ballon posé au sol – volée ou ½ volée interdite. Sinon CFI à 13 m. - CFI à 13 m si le gardien prend la balle à la main sur passe volontaire au pied d'un partenaire. - Coup de pied de pénalité à 13m sans mur si faute grave entre 13m et médiane	**Règles fédérales**	Idem règles du foot à effectif réduit, essentiellement : - Hors-jeu à partir de la ligne médiane. - Relance du gardien uniquement à la main ou sur ballon posé au sol – volée ou ½ volée interdite. Sinon CFI à 13 m. - CFI à 13 m si le gardien prend la balle à la main sur passe volontaire au pied d'un partenaire. - Coup de pied de pénalité à 13m sans mur si faute grave entre 13m et médiane
Temps mort	1 par équipe et par match	1 par équipe et par mi-temps	1 par équipe et par mi-temps

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de **RUGBY**

JUNIORS GARS – CADETTES/JUNIORS FILLES – CADETS

	ELITE ou NIVEAU UNIQUE			PROMOTIONNEL	
	JG	**CJF**	**CG**	**JG**	**CG**
Nombre de joueurs	7 (mini 9 joueurs – max 12 joueurs)	7 joueuses + 5 remplaçantes	7 (mini 9 joueurs – max 12 joueurs)	7 (mini 9 joueurs – max 12 joueurs)	7 (mini 9 joueurs – max 12 joueurs)
Regroupement de catégories	2 CG 2ème année	2 minimes filles 2ème année maxi (double surclassement) Intégration de joueuses seniors interdite	2 minimes gars 2ème année maxi	2 CG 2ème année maxi	2 minimes gars 2ème année
Mesures du terrain	Terrain normal	55 x 45 m		Terrain normal	55 x 45 m
Taille du ballon	5			5	
REGLES PRINCIPALES	- MELEE ORDONNEE : Les avants sont sur la même ligne, le demi de mêlée qui ne bénéficie pas de l'introduction n'est pas autorisé à suivre la progression de la balle. Mêlée simulée, non disputée. - TOUCHE : L'alignement est de 2 joueurs. - Même nombre de joueurs en touche, 4 de chaque côté (1 lanceur, 2 sauteurs, 1 relayeur pour l'équipe bénéficiant du lancé et 1 joueur dans le couloir, 2 sauteurs, 1 relayeur pour l'équipe en défense) - PLAQUAGES : Obligation de plaquer (amener au sol) avec les deux bras, sans soulever - Toute forme de plaquage dangereux (plaquages hauts, projections, percussion à l'épaule, « tacles » et cuillère) doit être sanctionnée sans faiblesse. - Interdiction de plaquer au-dessus de la ceinture.	- Formation de l'équipe : 3 avants, 4 joueurs(ses) de lignes arrières dont un(e) demi de mêlée. - La mêlée : les avants sont sur la même ligne, le(la) demi de mêlée qui ne bénéficie pas de l'introduction n'est pas autorisée à suivre la progression du ballon. La poussée est interdite. Le ballon reste au bénéfice de l'équipe qui introduit. - La touche : alignement de 2 joueurs(ses). Le "soulever" est interdit. - L'équipe qui concède un essai donne le coup d'envoi. - Les remplacements sont illimités pendant les arrêts de jeu.		- MELEE ORDONNEE : Les avants sont sur la même ligne, le demi de mêlée qui ne bénéficie pas de l'introduction n'est pas autorisé à suivre la progression de la balle. Mêlée simulée, non disputée. - TOUCHE : L'alignement est de 2 joueurs. - Même nombre de joueurs en touche, 4 de chaque côté (1 lanceur, 2 sauteurs, 1 relayeur pour l'équipe bénéficiant du lancé et 1 joueur dans le couloir, 2 sauteurs, 1 relayeur pour l'équipe en défense) - PLAQUAGES : Obligation de plaquer (amener au sol) avec les deux bras, sans soulever - Toute forme de plaquage dangereux (plaquages hauts, projections, percussion à l'épaule, « tacles » et cuillère) doit être sanctionnée sans faiblesse. - Interdiction de plaquer au-dessus de la ceinture.	- Formation de l'équipe : 3 avants, 4 joueurs(ses) de lignes arrières dont un(e) demi de mêlée. - La mêlée : les avants sont sur la même ligne, le(la) demi de mêlée qui ne bénéficie pas de l'introduction n'est pas autorisée à suivre la progression du ballon. La poussée est interdite. Le ballon reste au bénéfice de l'équipe qui introduit. - La touche : alignement de 2 joueurs(ses). Le "soulever" est interdit. - L'équipe qui concède un essai donne le coup d'envoi. - Les remplacements sont illimités pendant les arrêts de jeu.
Temps mort	1 par équipe et par mi-temps	1 par mi-temps	1 par équipe et par mi-temps	1 par équipe et par mi-temps	1 par équipe et par mi-temps

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de RUGBY
BENJAMINES / BENJAMINS – MINIMES FILLES et GARS

	ELITE ou NIVEAU UNIQUE		PROMOTIONNEL
	BF / BG	**MF / MG**	**MF / MG**
Nombre de joueurs	7 joueurs + 5 remplaçants	7 (mini 9 joueurs – max 12 joueurs)	7 (mini 9 joueurs – max 12 joueurs)
Regroupement de catégories	Poussin(e)s né(e)s en 2013 et 2014 scolarisé(e)s au collège	2 benjamins 2ème année maxi	2 benjamins 2ème année maxi
Mesures du terrain	46 x 30 m	55 x 45 m	55 x 45 m
Taille du ballon	4	5	5
REGLES PRINCIPALES	- Chaque mi-temps débute par un coup d'envoi en coup de pied tombé. - Chaque faute est réparée, ballon quittant les mains et touché avec le pied, à 5 m de toutes lignes, au pied de l'arbitre (jeu rapide autorisé). - L'équipe qui encaisse un essai garde la possession du ballon à l'engagement. - Jeu au pied interdit sauf depuis son en-but.	- Formation de l'équipe : 3 avants, 4 joueurs de lignes arrières dont un demi de mêlée. - La mêlée : les avants sont sur la même ligne, le demi de mêlée qui ne bénéficie pas de l'introduction n'est pas autorisé à suivre la progression du ballon. - Le ballon reste au bénéfice de l'équipe qui introduit. - La touche : 1 lanceur, 2 sauteurs et 1 relayeur. - Pas d'aide au sauteur - Le "soulever" est interdit. - Les remplacements sont illimités pendant les arrêts de jeu.	- Formation de l'équipe : 3 avants, 4 joueurs de lignes arrières dont un demi de mêlée. - La mêlée : les avants sont sur la même ligne, le demi de mêlée qui ne bénéfice pas de l'introduction n'est pas autorisé à suivre la progression du ballon. - Le ballon reste au bénéfice de l'équipe qui introduit. - La touche : 1 lanceur, 2 sauteurs et 1 relayeur. - - Pas d'aide au sauteur - Le "soulever" est interdit. - L'équipe qui concède un essai donne le coup d'envoi. - Les remplacements sont illimités pendant les arrêts de jeu.
Temps mort	1 par équipe et par mi-temps.		1 par équipe et par mi-temps

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

Année **2023– 2024**

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de TRISPORTS COLLECTIFS MINIMES FILLES et GARS

FORMULE MF / MG : BASKET 3x3 – HAND - VOLLEY

Une équipe se compose obligatoirement de 9 ou 10 joueurs, tous inscrits sur la feuille de match. Le responsable d'équipe peut décider de jouer à 8, 9 ou 10 joueurs.
Sur blessure d'un joueur : Si choix à 8 : le 9ème ou le 10e le remplace et continue son contrat. Si choix à 9 : le 10ème remplace et continue son contrat. Si choix à 10 : l'équipe termine la rencontre à 9 joueurs.
Chaque joueur participe obligatoirement aux trois sports, en étant dans la composition de l'équipe au début de l'un des 3 tiers temps ou de l'un des 3 sets au minimum.

Rubriques	BASKET 3x3	HAND	VOLLEY
Nombre de joueurs	3 joueur(se)s sur le terrain	7 joueur(se)s (6 + gardien(ne)) sur le terrain	2 collectifs de 5 joueurs (ses) 4 sur le terrain
Regroupement de catégories	Surclassement : 2 benjamins (es) 2ème année maxi.		
Mesures du terrain	1/2 terrain sur 1 seul panier	40 x 20 m	14 x 7 m
Hauteur du filet			MF : 2,10 m / MG : 2,10 m
Taille du ballon	Taille des ballons : MF = n° 6 / MG = n°7	T1(MF) et T2 (MG) / Résine ou colle interdite	5
Temps de jeu	3 x 3'	3 x 8'	3 sets de 20 points
REGLES PRINCIPALES	• Le chrono est arrêté à chaque faute, durant les lancers francs, au temps mort. • L'équipe qui totalise le plus de points à l'issue des deux rencontres, est déclarée vainqueur. • Par équipe : deux collectifs de 4 ou 5 joueurs chacun, 3 joueurs évoluant simultanément sur le terrain. • Les collectifs se croisent à la seconde période. REMPLACEMENTS : • Aucun changement possible, pendant les deux premières périodes, sauf en cas de blessure. • Tous les joueurs doivent entrer en jeu dans les 2 premiers tiers temps. • Les changements sont autorisés librement dans la troisième période, après avoir tapé dans la main de son partenaire	- Engagement au centre après un but. - Exclusion temporaire de 2' après faute grave. Jet franc au 7m. - Une expulsion définitive élimine le joueur de la rencontre.	- 5 services consécutifs maximum (rotation). - Le ballon qui touche le filet est valable. -Ligne des 3m, parallèle au filet délimitant une zone interdisant au joueur arrière (le serveur) l'attaque au-dessus du filet.
Temps mort	1 temps mort d'1' dans chaque sport, par équipe, pendant le dernier tiers temps ou set sur tout arrêt de jeu.		
Egalité	Lancers francs : 5 par équipe	5 tirs au but par équipe.	En cas d'égalité : 1 – l'équipe qui a gagné le plus de sets est déclarée vainqueur. 2 – Sinon, formation d'un collectif de 4 joueurs pour disputer un set de 10 points.

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

TABLEAU RECAPITULATIF des PRINCIPALES REGLES de
TRISPORTS COLLECTIFS BENJAMINS FILLES et GARS

Activités pour les BF : Basketball, Volleyball et Handball. Activités pour les BG : Handball, Volleyball et Football.

Lors du tournoi national, un établissement déplace obligatoirement 11 ou 12 joueurs maximum, tous inscrits sur la feuille de match.
Le responsable d'équipe peut décider de jouer la rencontre à 10 ou 11 ou à 12 joueurs.
Sur blessure d'un joueur :
Si choix à 10 : le 11e ou le 12ème le remplace et continue son contrat.
Si choix à 11 : le 12ème remplace et continue son contrat.
Si choix à 12 : l'équipe termine la rencontre à 11.
En cas de participation inférieure à dix joueurs, le match est perdu par pénalité.

Rubriques	BASKET	HAND	VOLLEY	FOOT
Nombre de joueurs	5 joueur(e)s sur le terrain	6 joueur(e)s (5 + 1) sur le terrain	2 collectifs de 5 joueur(e)s	7 joueurs (6 + gardien) sur le terrain
Regroupement de catégories	Benjamin(e)s et Poussin(e)s né(e)s en 2013 et 2014, scolarisé(e)s au collège			
Mesures du terrain	28 x 14 m	40 x 20 m	14 x 7 m	50 x 25 m
Hauteur du filet			2,00 m	
Taille du ballon	5	BF : 0 - BG : 1 Résine ou colle interdite	5 (senior)	4
Temps de jeu	3 x 8'	3 x 8'	3 sets de 20 points avec changement d'adversaire au 2ème set	3 x 10'
REGLES PRINCIPALES	**Règlement régional** : Temps de possession de la balle : 24". Le ballon doit être amené dans la zone avant dans un délai de 8". 4 fautes maxi par joueur. Ligne de panier à 3 pts =ligne pointillée.	**Règlement régional** : Engagement du gardien après un but. Exclusion temporaire sur faute grave : 1'. Une expulsion définitive élimine le joueur de la rencontre. Jet de 7 m avancé à la zone (6m).	Service à l'extérieur du terrain. 5 services consécutifs maximum (rotation). Le ballon qui touche le filet est valable.	Hors-jeu à la ligne médiane Distance imposée aux adversaires sur balle arrêtée : 6 m. Tous les coups francs sont directs. Penalty à 9 m. En cas de faute grave, exclusion temporaire de 2 minutes jusqu'à la fin du 1/3 temps, ou expulsion jusqu'à la fin de la rencontre. Futsal si terrains de foot impraticable.
Temps mort	1 temps mort par équipe seulement dans la dernière période.			
Egalité	Lancers francs : 5 par équipe	Tirs au but : 5 par équipe	En cas d'égalité : 1 – l'équipe qui a gagné le plus de sets est déclarée vainqueur. 2 – Sinon, formation d'un collectif de 4 joueurs pour disputer un set de 10 points	Tirs au but : 5 par équipe

Pour prendre connaissance des règles précises de chaque sport, consulter les règlements techniques nationaux complets disponibles au téléchargement sur le site de l'Ugsel Bretagne (bouton « règlements ») ou sur le site internet de l'Ugsel (*ugsel.org*).

REGLEMENT REGIONAL de HANDBALL
TOURNOIS REGIONAUX BENJAMINES – BENJAMINS

Ce règlement s'applique également aux rencontres régionales de trisports collectifs BF/BG

REGLE N° 1

Les rencontres sont jouées à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et 1 gardien). Le nombre total de joueurs ne doit pas dépasser 10 sur la feuille de match.

OBJECTIFS :

- *Ouvrir des espaces d'évolution supérieurs aux règles normales, compatibles avec la motricité des enfants et favorisant les initiatives individuelles.*
- *Optimaliser les relations collectives.*

REGLE N° 2

Après le but, il n'y a pas de remise en jeu au centre du terrain. Le gardien remet instantanément en jeu, comme pour une remise en jeu sur sortie de but, mais le pied sur le petit trait des 4 m. Sur toutes les remises en jeu du gardien, les adversaires ne sont pas tenus de rester à l'extérieur des 9 m (règle des 3 m maintenue seulement sur jet franc, touche et jet de coin).

Le gardien de but de l'équipe qui attaque ne peut pas participer au jeu sur le champ afin de ne pas être en supériorité numérique d'attaque. Cette configuration met en péril la défense qui se trouve de fait en infériorité. Le gardien de but peut toutefois, le cas échéant, intercepter le ballon en sortant de sa zone.

OBJECTIFS :

- *Accélérer le rythme de jeu (pas de "temps morts" inutiles).*
- *Travailler l'anticipation de la "contre-attaque" et du "repli défensif" (passage instantané du rôle d'attaquant à celui de défenseur et inversement).*
- *Promouvoir la continuité dans le jeu.*

REGLE N° 3

Les équipes doivent défendre en défense individuelle : chaque défenseur doit absolument prendre un adversaire en marquage individuel.

A quel moment une équipe ne respecte pas ce principe ?

- **Lorsque l'équipe fait un repli automatique dans ses 9 m après un but ou une perte de balle.**

- **Lorsqu'au moins 3 joueurs sont placés en défense de zone, c'est-à-dire qu'ils ne suivent plus leur adversaire mais le ballon.**
- **Lorsque l'équipe, au bout d'un moment, est entièrement placée en défense alignée, protégeant le but.**

SANCTION :

1) **Avertissement oral de l'arbitre à l'équipe ainsi qu'à l'enseignant.**
2) **Jet de 6 m.**
3) **Jet de 6 m + exclusion temporaire pour un des joueurs (à choisir par l'enseignant).**

OBJECTIFS :

- *Favoriser et multiplier les situations de 1 contre 1 (attaque et défense).*
- *Privilégier des stratégies visuelles (prise de l'information) en vision panoramique (grand angle) par l'occurrence d'événements aléatoires dans la totalité de l'espace environnant.*
- *Obtenir des "temps de réponse" (automatismes moteurs très courts, adversaires très rapprochés).*
- *Polyvalence des joueurs (non spécialisation des postes ou secteurs de jeu offensifs et défensifs).*
- *Gratification immédiate de l'initiative défensive (en particulier lorsque le changement de statut attaquant-défenseur est instantané).*
- *Développement du sens des responsabilités (ex : erreur ou relâchement en défense = sanction rapide : "tout le monde compte sur moi à tout moment").*

REGLE N° 4

Le dribble répété est interdit (plusieurs rebonds au sol). Seul le dribble unique est autorisé (1 rebond au sol).

SANCTION : JET FRANC

OBJECTIFS :

- *Privilégier les relations collectives par rapport aux réactions "individualistes".*
- *Equilibrer les rapports attaque-défense, notamment (dans le cas courant de ces catégories d'âge) de différences morphologiques et/ou psychomotrices, résultats de grandes disparités de vitesse de croissance d'un enfant à l'autre.*
- *Multiplier les situations d'opposition (donc le travail perceptif et psychomoteur) durant les montées de balle.*

REGLE N° 5

Sur tous les renvois du gardien, la balle doit être CONTRÔLEE par une partenaire ou touchée par un adversaire avant de franchir la ligne médiane.

SANCTION : La balle est redonnée au gardien qui doit remettre en jeu correctement. Toutefois, si c'est l'adversaire qui récupère le ballon, il en garde le bénéfice.
S'il y a récidive : jet franc sur la ligne médiane.

OBJECTIF :

- *Eviter l'adaptation stratégique qui consiste à laisser un joueur en "embuscade" dans le camp opposé, qui ne participe pas à la défense (ce joueur qui joue la "carotte" non seulement ne participe pas à la tâche défensive, mais en plus est "gratifié" comme buteur s'il reçoit la balle).*

REGLE N° 6

Quand un joueur est passible d'une exclusion, il est immédiatement remplacé par un coéquipier. Par contre, la durée de la sanction pour le joueur fautif est doublée par rapport à la règle normale (4').

OBJECTIFS :

- *Conserver l'équilibre attaque-défense sur le plan numérique (défense individuelle, cf. règle n°3).*
- *Pénaliser le joueur fautif plus que l'équipe.*

règlementrégionalhandballbfbgrèglementrégionalhandballbfbg

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : http://www.ugsel-bretagne.org
Ugsel nationale – Site : http://www.ugsel.org

UGSEL BRETAGNE

Futsal

Volley

Hand-Ball

Imprimés

SPORTS COLLECTIFS

pratiques

Rugby

Football à 11

Trisports

Football à 7

Basket

UGSEL

Éduquer... tout un sport !

Ces imprimés sont des supports destinés à faciliter la gestion des matchs et des résultats en fonction des formules retenues.

Ils sont classés selon l'ordre des formules de tournois présentées au chapitre « Organisation territoriale sportive » :

- Tournoi à 16 équipes : Formule unique pour le volley
- Tournoi à 12 équipes : Formule unique pour le volley
- Tournoi à 9 équipes : Formule longue et formule courte
- Tournoi à 8 équipes : Formule courte et formule longue
- Tournoi à 7 équipes : Formule longue et formule courte
- Tournoi à 6 équipes : Formule longue,
  formule intermédiaire
  et formule courte
- Tournoi à 5 équipes : Formule courte et formule longue
- Tournoi à 4 équipes : Formule courte et formule longue
- Tournoi à 3 équipes : Formule unique

Les imprimés qui doivent servir plusieurs fois au sein d'une même formule ne sont présentés qu'une seule fois. Charge à l'organisateur de les dupliquer autant de fois que nécessaire.

Tous Sports Collectifs
Toutes catégories

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES COMPOSITIONS D'EQUIPES POUR UN TOURNOI DE SPORTS COLLECTIFS

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
BASKET	B	M	FILLES	ELITE
HAND				
VOLLEY				
FUTSAL	C	J	GARS	PROMO
FOOT				
RUGBY				

Entourer les informations à retenir.

DATE et Lieu :.....

ORGANISATEUR :.....

Etablissement :.....

Coordonnées :.....
(courriel et téléphone portable)

Secrétariat territorial : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh
Site : http://www.ugsel-bretagne.org

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE A

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE B

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE C

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE D

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE E

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE F

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE G

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE H

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE I

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE J

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE K

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE L

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE M

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE N

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE O

Etablissement (Nom - Ville) **:**

Sigle établissement :

Prof EPS (Nom-Prénom) :

Capitaine :

Couleur des maillots :

N° Licences	Nom – Prénom	n°

EQUIPE P

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 16 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	A
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT ORIENTE POULE de 4

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	A ..... B ..... C ..... D	**Durée des matchs :**

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes
Match **A1**			**A**			**B**
Match **A2**			**C**			**D**
Match **A3**			Vainqueur **A1**			Vainqueur **A2**
Match **A4**			Perdant **A1**			Perdant **A2**

CLASSEMENT DE LA POULE A

Clas	EQUIPES
1	
2	
3	
4	

Classement effectué sur la base des résultats des matchs A3 et A4

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 16 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	B
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT ORIENTE POULE de 4

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	E	**Durée des matchs :**
	F	
	G	
	H	

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes
Match **B1**			**E**			**F**
Match **B2**			**G**			**H**
Match **B3**			Vainqueur **B1**			Vainqueur **B2**
Match **B4**			Perdant **B1**			Perdant **B2**

CLASSEMENT DE LA POULE B

Clas	EQUIPES
1	
2	
3	
4	

Classement effectué sur la base des résultats des matchs B3 et B4

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 16 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	C
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT ORIENTE POULE de 4

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	I ..... J ..... K ..... L	**Durée des matchs :**

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes
Match **C1**			**I**			**J**
Match **C2**			**K**			**L**
Match **C3**			Vainqueur **C1**			Vainqueur **C2**
Match **C4**			Perdant **C1**			Perdant **B2**

CLASSEMENT DE LA POULE C

Clas	EQUIPES
1	
2	
3	
4	

Classement effectué sur la base des résultats des matchs C3 et C4

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 16 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	D
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT ORIENTE POULE de 4

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	M ..... N ..... O ..... P	**Durée des matchs :**

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes
Match **D1**			**M**			**N**
Match **D2**			**O**			**P**
Match **D3**			Vainqueur **D1**			Vainqueur **D2**
Match **D4**			Perdant **D1**			Perdant **D2**

CLASSEMENT DE LA POULE B

Clas	EQUIPES
1	
2	
3	
4	

Classement effectué sur la base des résultats des matchs D3 et D4

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS

à 16 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

PHASE 2 – MATCHS ELIMINATOIRES de 1 à 32

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

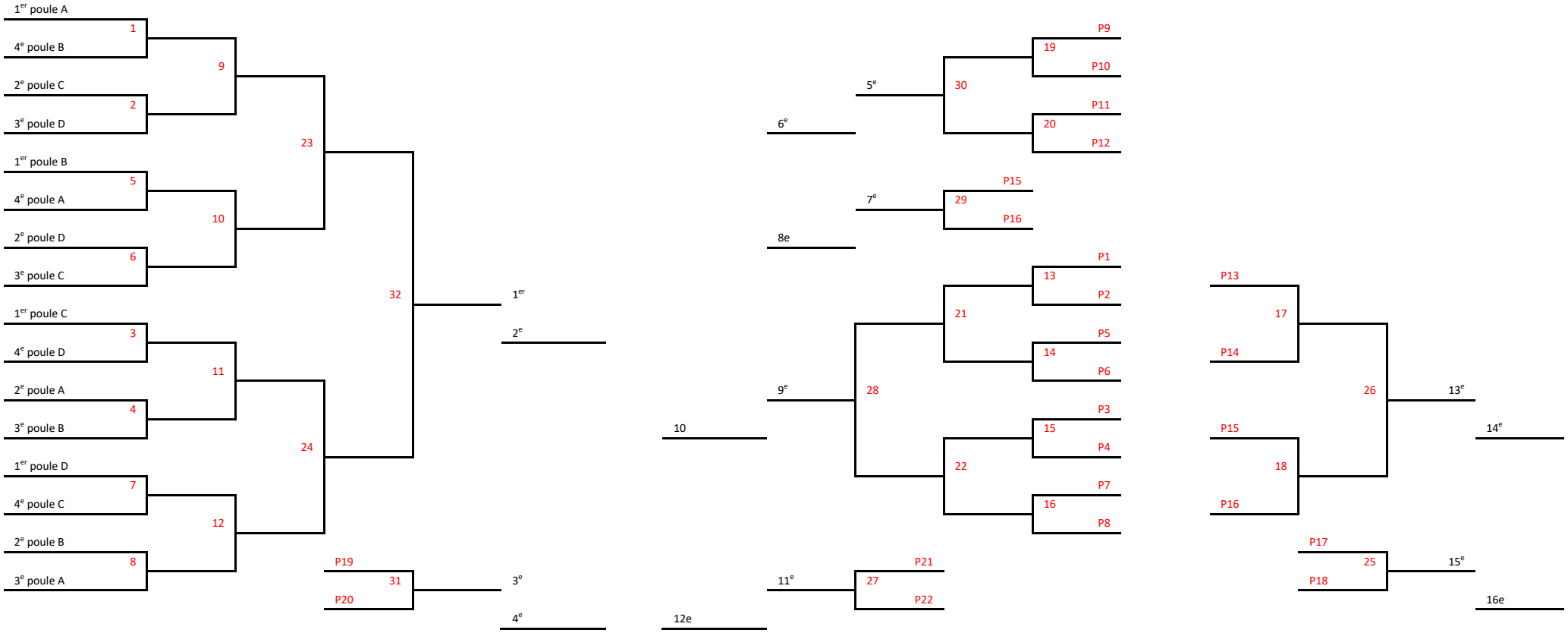

Secrétariat territorial : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh - Site : http://www.ugsel-bretagne.org

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 16 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 12 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	A
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT ORIENTE POULE de 4

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	A ..... B ..... C	**Durée des matchs :**

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes
Match **A1**			**A**			**B**
Match **A2**			**A**			**C**
Match **A3**			**B**			**C**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 12 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	B
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT ORIENTE POULE de 4

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	D	**Durée des matchs :**
	E	
	F.....	

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes
Match **B1**			**D**			**E**
Match **B2**			**D**			**F**
Match **B3**			**E**			**F**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
D		+				
E		+				
F		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 12 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	C
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT ORIENTE POULE de 4

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	G	**Durée des matchs :**
	H	
	I	

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes
Match **C1**			**G**			**H**
Match **C2**			**G**			**I**
Match **C3**			**H**			**I**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
G		+				
H		+				
I		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 12 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	D
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT ORIENTE POULE de 4

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	J	**Durée des matchs :**
	K	
	L	

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes
Match **D1**			**J**			**K**
Match **D2**			**J**			**L**
Match **D3**			**K**			**L**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
J		+				
K		+				
L		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS

à 12 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

PHASE 2 – MATCHS ELIMINATOIRES de 1 à 20

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

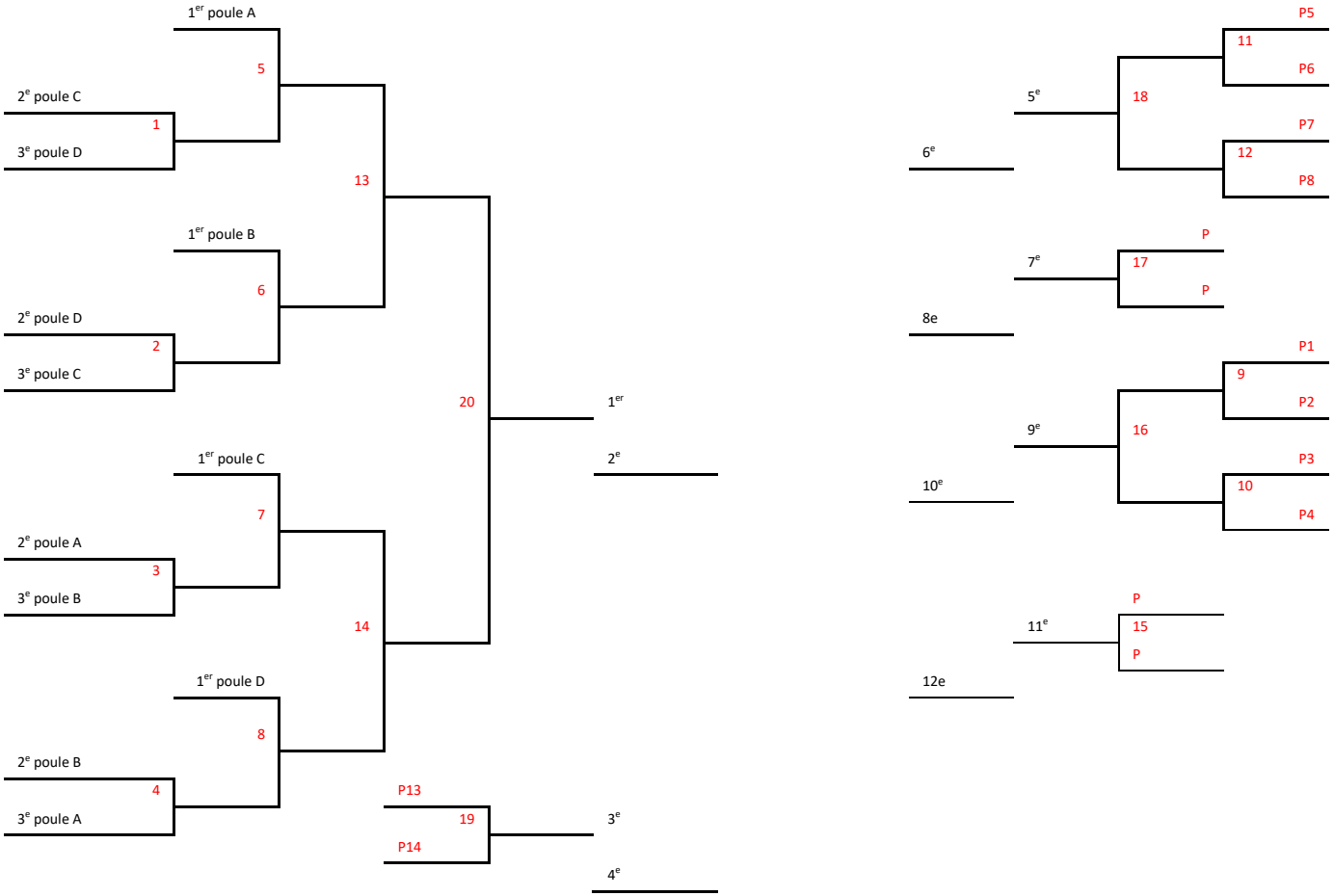

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 12 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 9 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT INTEGRAL
POULE de 3

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
		+				
		+				
		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 9 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 2 – 3 POULES DE 3
POULE 1 : 1A / 2B / 3C
POULE 2 : 1B / 2C / 3A
POULE 3 : 1C / 2A / 3B

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (version longue)

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
		+				
		+				
		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 9 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT des 2 PHASES DE POULES

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule longue)

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Total phase 1	Goal avérage phase 1	Total phase 2	Goal avérage phase 2	Total GENERAL	Classement

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 9 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 3
FINALE 8/9
TRIANGULAIRE 5 à 7
½ FINALES CROISEES et FINALES

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule longue)

FINALE 8ème / 9ème places

Horaire	Arbitre	8ème clas intégral	Score		9ème clas intégral

TRIANGULAIRE 5ème /7ème places

entre les équipes classées 5-6-7èmes du classement intégral

Matchs	Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
			Equipes	Scores		Equipes

TSVP →

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
		+				
		+				
		+				

½ FINALES CROISEES 1ère /4ème places

½ FINALE A

Horaire	Arbitre	1ère clas intégral	Score		4ème clas intégral

½ FINALE B

Horaire	Arbitre	2ème clas intégral	Score		3ème clas intégral

FINALE 3ème / 4ème places

Horaire	Arbitre	Perdant ½ finale A	Score		Perdant ½ finale B

FINALE 1ère / 2ème places

Horaire	Arbitre	Gagnant ½ finale A	Score		Gagnant ½ finale B

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 9 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	
7	
8	
9	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 9 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 1 – TIRAGE AU SORT INTEGRAL
POULE de 3
GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Ets	Score		Ets
Match 1	C	A			B
Match 2		C			
Match 3		C			

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 9 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

PHASE 2 – 3 POULES de 3
POULE 1 : 3 équipes 1ères de la phase 1
POULE 2 : 3 équipes 2èmes de la phase 1
POULE 3 : 3 équipes 3èmes de la phase 1

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (version courte)

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Ets	Score		Ets
Match 1	C	A			B
Match 2		C			
Match 3		C			

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 9 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	
7	
8	
9	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 8 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

POULE de 4
GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	A ..... B ..... C ..... D	**Durée des matchs :**

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			**B**
		C			**D**
		A			**C**
		B			**D**
		A			**D**
		B			**C**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs				Avérage pour				Avérage contre				Différence	PLACE
	M1	M2	M3	TOTAL	M1	M2	M3	Total	M1	M2	M3	Total		
A														
B														
C														
D														

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 8 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

½ FINALES CROISEES 5 à 8 et 1 à 4 et FINALES

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule longue)

½ FINALES CROISEES 5ème /8ème places

½ FINALE C

Horaire	Arbitre	3ème POULE 1	Score		4ème POULE 2

½ FINALE D

Horaire	Arbitre	4ème POULE 1	Score		3ème POULE 2

FINALE 7ème / 8ème places

Horaire	Arbitre	Perdant ½ finale C	Score		Perdant ½ finale D

FINALE 5ème / 6ème places

Horaire	Arbitre	Gagnant ½ finale C	Score		Gagnant ½ finale D

TSVP ➡

½ FINALES CROISEES 1ère /4ème places

½ FINALE A

Horaire	Arbitre	1ère POULE 1	Score		2ème POULE 2

½ FINALE B

Horaire	Arbitre	2ème POULE 1	Score		1ère POULE 2

FINALE 3ème / 4ème places

Horaire	Arbitre	Perdant ½ finale A	Score		Perdant ½ finale B

FINALE 1ère / 2ème places

Horaire	Arbitre	Gagnant ½ finale A	Score		Gagnant ½ finale B

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	
7	
8	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 8 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

POULE de 4
GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	A	**Durée des matchs :**
	B	
	C	
	D	

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			**B**
		C			**D**
		A			**C**
		B			**D**
		A			**D**
		B			**C**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs				Avérage pour				Avérage contre				Différence	PLACE
	M1	M2	M3	TOTAL	M1	M2	M3	Total	M1	M2	M3	Total		
A														
B														
C														
D														

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 8 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

Matchs de classement 5 à 6 – 7 à 8
½ FINALES CROISEES et FINALES
GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule courte)

Match de classement 7ème /8ème places

Horaire	Arbitre	4ème POULE 1	Score		4ème POULE 2

Match de classement 5ème /6ème places

Horaire	Arbitre	3ème POULE 1	Score		2ème POULE 2

½ FINALE A

Horaire	Arbitre	1er POULE 1	Score		2nd POULE 2

½ FINALE B

Horaire	Arbitre	1er POULE 2	Score		2nd POULE 1

FINALE 3ème / 4ème places

Horaire	Arbitre	Perdant ½ finale A	Score		Perdant ½ finale B

FINALE 1ère / 2ème places

Horaire	Arbitre	Vainqueur ½ finale A	Score		Vainqueur ½ finale B

TSVP →

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 8 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	
7	
8	

UGSEL BRETAGNE

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS – FORMULE LONGUE

POULE UNIQUE de 7 équipes - GESTION DES MATCHS et des RESULTATS

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

Equipes :

A .....

B .....

C .....

D .....

E .....

F .....

G .....

Durée des matchs :

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			B
		C			D
		E			F
		A			C
		B			E
		D			G
		A			D
		B			F
		C			G
		A			E
		B			C
		F			G
		B			D
		A			F
		E			G
		D			F
		A			G
		C			E
		B			G
		C			F
		D			E

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs							Avérage pour							Avérage contre							DIFF.	PLACE
	1	2	3	4	5	6	TOTAL	1	2	3	4	5	6	Total	1	2	3	4	5	6	Total		
A																							
B																							
C																							
D																							
E																							
F																							
G																							

TSVP →

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 7 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	**FILLES**	**ELITE**	
	C	J	**GARS**	**PROMO**	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	
7	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 7 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

POULE de 4
GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	A	**Durée des matchs :**
	B	
	C	
	D	

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			**B**
		C			**D**
		A			**C**
		B			**D**
		A			**D**
		B			**C**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs				Avérage pour				Avérage contre				Différence	PLACE
	M1	M2	M3	TOTAL	M1	M2	M3	Total	M1	M2	M3	Total		
A														
B														
C														
D														

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 7 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

POULE de 3
GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule courte)

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Ets	Score		Ets
Match 1	C	A			B
Match 2		C			
Match 3		C			

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 7 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

TRIANGULAIRE 5 à 7
½ FINALES et FINALES

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule courte)

TRIANGULAIRE 5ème /7ème places

entre les 3èmes et le 4ème de poules

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Ets	Score		Ets
Match 1	C	A			B
Match 2		C			
Match 3		C			

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

TSVP →

½ FINALES CROISEES 1ère /4ème places

½ FINALE A

Horaire	Arbitre	1ère POULE 1	Score		2ème POULE 2

½ FINALE B

Horaire	Arbitre	2ème POULE 1	Score		1ère POULE 2

FINALE 3ème / 4ème places

Horaire	Arbitre	Perdant ½ finale A	Score		Perdant ½ finale B

FINALE 1ère / 2ème places

Horaire	Arbitre	Gagnant ½ finale A	Score		Gagnant ½ finale B

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	
7	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS – FORMULE LONGUE

POULE UNIQUE de 6 équipes

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

Equipes :

A .....

B .....

C.....

D.....

E.....

F .....

Durée des matchs :

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			**B**
		C			**D**
		E			**F**
		A			**C**
		B			**E**
		D			**F**
		A			**E**
		B			**D**
		C			**F**
		A			**D**
		B			**F**
		C			**E**
		A			**F**
		B			**C**
		D			**E**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs						Avérage pour						Avérage contre						DIFF.	PLACE
	1	2	3	4	5	TOTAL	1	2	3	4	5	Total	1	2	3	4	5	Total		
A																				
B																				
C																				
D																				
E																				
F																				

TSVP →

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 6 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 6 EQUIPES – FORMULE INTERMEDIAIRE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

POULE de 3

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule intermédiaire)

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Ets	Score		Ets
Match 1	C	A			B
Match 2		C			
Match 3		C			

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 6 EQUIPES – FORMULE INTERMEDIAIRE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

Match de classement 5 à 6
¼ et ½ FINALES et FINALES

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule intermédiaire)

¼ FINALES entre 2nd et 3ème de poules

¼ FINALE C

Horaire	Arbitre	2ème POULE 1	Score		3ème POULE 2

¼ FINALE D

Horaire	Arbitre	2ème POULE 2	Score		3ème POULE 1

Match de classement 5ème /6ème places

Horaire	Arbitre	Perdant ¼ finale C	Score		Perdant ¼ finale D

TSVP →

½ FINALES 1ère / 4ème places

½ FINALE A

Horaire	Arbitre	1ère POULE 1	Score		Gagnant ¼ finale C ou D

½ FINALE B

Horaire	Arbitre	1ère POULE 2	Score		Gagnant ¼ finale D ou C

FINALE 3ème / 4ème places

Horaire	Arbitre	Perdant ½ finale A	Score		Perdant ½ finale B

FINALE 1ère / 2ème places

Horaire	Arbitre	Gagnant ½ finale A	Score		Gagnant ½ finale B

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 6 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

POULE de 3
GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Ets	Score		Ets
Match 1	C	A			B
Match 2		C			
Match 3		C			

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 6 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

½ FINALES et FINALES

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS (formule courte)

½ FINALES 1ère / 4ème places

½ FINALE A

Horaire	Arbitre	1ère POULE 1	Score		4ème POULE 2

½ FINALE B

Horaire	Arbitre	2ème POULE 1	Score		3ème POULE 2

FINALE 3ème / 4ème places

Horaire	Arbitre	Perdant ½ finale A	Score		Perdant ½ finale B

FINALE 1ère / 2ème places

Horaire	Arbitre	Gagnant ½ finale A	Score		Gagnant ½ finale B

TSVP →

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 6 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	
6	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS

POULE UNIQUE de 5 EQUIPES – FORMULE LONGUE

TRIANGULAIRE et FINALE

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

Equipes :
A .....
B .....
C .....
D .....
E .....

Durée des matchs :

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			B
		C			D
		A			E
		B			C
		D			E
		A			C
		B			D
		C			E
		A			D
		B			E

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs					Avérage pour					Avérage contre					DIFF.	PLACE
	M1	M2	M3	M4	TOTAL	M1	M2	M3	M4	Total	M1	M2	M3	M4	Total		
A																	
B																	
C																	
D																	
E																	

TSVP →

TRIANGULAIRE 3ème /5ème places

entre le 3ème - 4ème et 5ème

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Ets	Score		Ets
Match 1	C	A			B
Match 2		C			
Match 3		C			

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

FINALE 1ère / 2ème places

Horaire	Arbitre	1ère de Poule	Score		2ème de Poule

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS

POULE UNIQUE de 5 EQUIPES – FORMULE COURTE

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

Equipes :
A .....
B .....
C .....
D .....
E .....

Durée des matchs :

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			B
		C			D
		A			E
		B			C
		D			E
		A			C
		B			D
		C			E
		A			D
		B			E

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs					Avérage pour					Avérage contre					DIFF.	PLACE
	M1	M2	M3	M4	TOTAL	M1	M2	M3	M4	Total	M1	M2	M3	M4	Total		
A																	
B																	
C																	
D																	
E																	

TSVP ➞

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS
à 5 EQUIPES – FORMULE COURTE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU	N°POULE
	B	M	FILLES	ELITE	
	C	J	GARS	PROMO	

Inscrire le SPORT et le N° de POULE - Entourer les autres informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

5	

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS

POULE UNIQUE de 4 EQUIPES – FORMULE LONGUE

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

FINALES 3/4 et 1/2

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

Equipes :	A	**Durée des matchs :**
	B	
	C	
	D	

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			**B**
		C			**D**
		A			**C**
		B			**D**
		A			**D**
		B			**C**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs				Avérage pour				Avérage contre				Différence	PLACE
	M1	M2	M3	TOTAL	M1	M2	M3	Total	M1	M2	M3	Total		
A														
B														
C														
D														

TSVP →

FINALE 3ème / 4ème places

Horaire	Arbitre	3ème de POULE	Score		4ème de POULE

FINALE 1ère / 2ème places

Horaire	Arbitre	1ère de POULE	Score		2ème de POULE

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS

POULE UNIQUE de 4 EQUIPES – FORMULE COURTE

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

Equipes :	A	**Durée des matchs :**
	B	
	C	
	D	

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Equipes	Scores		Equipes
		A			**B**
		C			**D**
		A			**C**
		B			**D**
		A			**D**
		B			**C**

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes	Points des matchs				Avérage pour				Avérage contre				Différence	PLACE
	M1	M2	M3	TOTAL	M1	M2	M3	Total	M1	M2	M3	Total		
A														
B														
C														
D														

TSVP →

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS

POULE UNIQUE de 4 EQUIPES – FORMULE COURTE

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		oui	non
4		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

UGSEL BRETAGNE

TOURNOI TERRITORIAL de SPORTS COLLECTIFS

POULE UNIQUE de 3 EQUIPES – FORMULE UNIQUE

GESTION DES MATCHS et DES RESULTATS

SPORT	CATEGORIE		GENRE	NIVEAU
	B	M	FILLES	ELITE
	C	J	GARS	PROMO

Inscrire le SPORT et ENTOURER les informations à retenir.

Date et lieu :

Organisateur :

Horaires	Arbitres	Résultats des Matchs			
		Ets	Score		Ets
Match 1	C	A			B
Match 2		C			
Match 3		C			

CALCUL des POINTS – CLASSEMENT

Equipes		Points des matchs		Totaux	Goal avérage	Classement
		Match 1	Match 2			
A		+				
B		+				
C		+				

CLASSEMENT FINAL		Participation au national	
1		oui	non
2		oui	non
3		Oui	non

Il est TRES IMPORTANT de poser la question aux équipes avant leur départ afin d'optimiser la gestion future des qualifications et des repêchages aux finales nationales.

Livret SPORTS CO 2023-2024

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : http://www.ugsel-bretagne.org
Ugsel nationale – Site : http://www.ugsel.org